

Eco-conseiller: un métier qui se partage
Eco-counsellor: a job worth sharing



*Avec le soutien du Ministre de l'Aménagement du Territoire,
de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Région wallonne, Monsieur Michel FORET.
En collaboration avec l'Association Belges des Eco-conseillers et Conseillers en environnement.*

*With the support of the Minister for the Environment,
urban and rural spatial Planning of the Walloon Region, Mr. Michel FORET.
With the collaboration of the Belgian Association of Eco-Counsellors and Environmental Counsellors.*



Table des matières



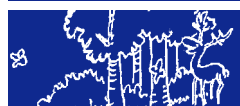
Introduction: le mot du ministre

4

Présentation du métier d'éco-conseiller

5

- Formation innovante et création d'emploi - *Naturopa 92/2000* 6
- Un métier de passionnés dont le maître mot est réseau - *Le Soir 28-29 novembre 1998* 8
- Mot de passe: transversalité - *Ecomanager n° 60 - 03/2000* 9
- Les abeilles vertes sous pression - *Le Vif/L'express 5/5/2000* 11
- Eco-conseiller un métier d'actualité - *Paysages n°15* 12



Nature - Biodiversité

14

- Biodiversité, un contrat de longue durée à Pont-à-Celles - *Hélène Goethals/PCDN* 15-17

Permis d'environnement

21

- De la théorie à la pratique: pour une animation des enquêtes publiques
ASBL Espace Environnement - Brochure 101 projets de Conseil en Env't pour le DD 22-23
- Le Permis d'Environnement: les agents communaux doivent être formés
Catherine Hauregard - Institut Eco-Conseil 26
- Communication avec les riverains dans le cadre du Permis d'exploiter et à l'avenir pour le Permis d'Environnement - *Bénédicte Maréchal/Commune de Jodoigne* 28-31



Eau

36

- Tous à l'eau! Le contrat de rivière Haute Meuse - *Anne Pochet, brochure 21 projets* 37-39
- Le PCGE, un outil de planification pour les communes - *Bénédicte Maréchal* 42-45



Déchets

49

- Nouveaux métiers de la commune: éco-conseiller "D'abord un pédagogue"
- *Vers l'Avenir 2/9/00* 50
- Eco-conseiller dans une intercommunale de gestion des déchets (*ISPH*) 52-53
- Gestion des déchets en entreprise - *Caroline Bini/Cabot Plastics* 55-56
- L'implication des travailleurs, le projet RISE - *Véronique Porot/FTU C/o CSC* 58-59
- Tout est mien qui finit tien - *Eco-conseillers du Brabant wallon* 62
- Achats malins... déchets en moins
- *Philippe Schoemans/Commune de Havelange et Jean Marie Savino/Espace Environnement* 64-65



SAED - AT & Urbanisme

68

- Historique des SAED - *Jacqueline Miller/Université Libre de Bruxelles* 69-71
- Reconstruire l'unanimité autour d'une plaine de jeux
- *Serge Bastin/Espace Environnement* 74-75
- Partenaires pour l'embellissement du "quartier de vie" de Monceau-Parc
- *A votre avis 122, 01-02/2001* 77



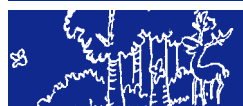
International

78-80

- Expériences espagnole, roumaine et hongroise - *Eric Nicolas/Institut Eco-Conseil*



Contents



Introduction: a word from the Minister

4

Presentation of the eco-counsellor's work

5

- Innovative training and job creation - *Naturopa 92/2000 (1 page)* 7
- A profession for the enthusiastic where the key notion is network
- *Le Soir 28-29 November 1998* 8
- Password: cross-disciplinarity - *Ecomanager No. 60 - 03/2000* 10
- Green bees under pressure - *Le Vif/L'express 5/5/2000* 11
- eco-counsellor, a modern profession - *Paysages No. 15* 13

Nature - Biodiversity

14

- Biodiversity, a long-term contract at Pont-a-Celles - *Helene Goethals/CNDS* 18-20

Environmental permit

21

- From theory to practice: leading public enquiries
- *Espace Environnement/101 Env't consulting projects for sustainable development booklet* 24-25
- Environmental permit: council employees must receive training;
- *Catherine Hauregard/Institut Eco-Conseil* 27
- Communicating with inhabitants for Operating Permits and in future
for Environmental Permits - *Benedicte Marechal/Jodoigne* 32-35

Water

36

- All jump in! Haute Meuse river contract - *Anne Pochet/21 projects booklet* 40-41
- The LGDS, a community planning aid - *Benedicte Marechal*

Waste

49

- New community professions: eco-counsellor "Above all an educator"
- *Vers l'Avenir 2/9/00* 51
- Eco-counsellor in intermunicipal waste management (ISPH) 54
- Company waste management - *Caroline Bini/Cabot Plastics* 56-57
- Employee involvement, the RISE project, *Veronique Porot/FTU c/o CSC* 60-61
- All's mine that ends thine - *Eco-counsellors from Walloon Brabant* 63
- Smart buys... less waste
- *Philippe Schoemans/Havelange and Jean Marie Savino/Espace Environnement* 66-67

DAES - RD & Town planning

68

- History of DAES - *Jacqueline Miller/Université Libre de Bruxelles* 72-73
- Rebuilding unanimity around a playing field - *Serge Bastin/Espace Environnement* 75-76
- Partners for the improvement of the Monceau-Parc "living quarters"
- *A votre avis 122, 01-02/2001* 77

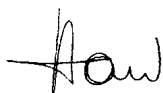
Abroad

- Experience in Spain, Rumania and Hungary - *Eric Nicolas/Institut Eco-Conseil* 81-83

La Région wallonne a vingt ans. C'est l'âge de la maturité et des nouvelles ambitions. Ces ambitions sont réunies dans le "Contrat d'Avenir pour la Wallonie" que le Gouvernement a passé avec l'ensemble des Wallonnes et des Wallons. Une de celles-ci est que la Région wallonne trouve sa place, la place des Régions, dans la nouvelle architecture européenne.

Cet anniversaire, les circonstances font que nous avons le bonheur de le célébrer avec l'Europe et avec les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne.

Cette brochure, réalisée à l'occasion de la semaine d'échanges "Eco-conseiller: un métier qui se partage" organisée à mon initiative du 12 au 16 novembre 2001 est certes un recueil d'expériences de dix années d'éco-conseil. Elle est aussi un témoignage concret du nouvel état d'esprit, de la créativité et du dynamisme qui anime notre Région, un avant-goût du cadre et de la qualité de vie qui sont les nôtres et que nous avons autant la volonté de préserver que de partager.



Michel FORET

*Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme
et de l'Environnement de la Région wallonne.*

The Walloon Region is twenty years old, the age of maturity and new ambitions. The ambitions are to be found in the "Contrat d'Avenir pour la Wallonie" (Contract for the Future of Wallonia), which Wallonia has signed with its citizens. One of these ambitions is for the Walloon Region to find its place, that of Regions, within the new European structure.

We are pleased to be able, thanks to the circumstances, to celebrate that birthday with Europe and with the accessing countries to the European Union.

This book -realised for the week of exchange "Eco-counsellor: a job experience to share" which took place with my support from 12th to 16th of November 2001-, is a good compilation of ten years experiences in eco-counselling. It's also a concrete testimony of the new state of mind, of creativeness and dynamism of our Region, a foretaste of our living environment and quality of life that we are determined to preserve and share.



Michel FORET

*Minister of Spatial Planning, Town Planning and
Environment of the Walloon Region*

PRESENTATION DU METIER

INTRODUCTION

L'Institut Eco-Conseil a organisé 11 formations, formé près de 350 éco-conseillers, chaque fois avec de nombreux soutiens. Parmi ceux-ci la Région Wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, le Fonds Social Européen, le Forem se sont avérés d'une importance capitale.

Plus qu'une mission de formation, l'Institut Eco-Conseil s'est donné pour but de créer de l'emploi autour du métier d'éco-conseiller.

En étroite collaboration avec l'ABECE (Association belge des éco-conseillers et conseillers en environnement) - la fédération professionnelle des éco-conseillers - l'Institut Eco-Conseil s'est fixé comme objectif de former des professionnels de haut niveau qui, peu à peu, ont introduit le concept d'éco-conseil dans tous les secteurs d'activités.

Les articles de jour-naux constituant ce chapitre de présentation permettent de passer en revue tant un éventail des facettes du métier, que des personnalités des éco-conseillers et de la formation qui les a préparé à l'exercice de la profession.

PRESENTATION OF THE PROFESSION

INTRODUCTION

The Institut Eco-Conseil has organised 11 different training programmes, trained almost 350 eco-counsellors, each time with the support of different bodies. These include the Walloon regional authorities, the Brussels-Capital regional authorities, the European Social Fund, and Forem, that were all of major importance.

Besides training, the Institut Eco-Conseil has also taken up the mission of creating jobs in ecology consulting.

In close collaboration with the ABECE (Belgian association of eco-counsellors and environmental counsellors) - the professional federation of eco-counsellors - the Institut Eco-Conseil has aimed to train high quality professionals who have gradually introduced the concept of ecology consulting into all activity sectors.

The newspaper articles comprising this presentation chapter review the profession's many facets, some eco-counsellor characters and the training that prepared them for the profession.





FORMATION INNOVANTE ET CREATION D'EMPLOIS:

Les éco-conseillers

(Naturopa N°92/2000)

En 1986, la Conférence Permanente des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe (CPLRE) du Conseil de l'Europe adopte une Résolution (R86/171) qui demande aux municipalités de:

- Créer un département compétent pour aborder les questions environnementales de manière globale;
- Permettre la collaboration entre les différents interlocuteurs;
- Faire en sorte que leur administration dispose de personnel qualifié;
- Etudier les possibilités de programmes "Environnement et emploi";
- Organiser la formation des élus et des fonctionnaires locaux.

Un an plus tard, lors de l'Année européenne de l'Environnement, la France, l'Espagne et le Royaume-Uni mettent en place les premières formations d'éco-conseillers, sur la base d'un modèle créé à Hambourg en 1985 qui réunit les secteurs privés, publics et associatifs pour permettre à des chômeurs de qualification élevée de retrouver un emploi. En Alsace, l'Institut européen pour le conseil en environnement est créé avec l'appui du Fonds Social Européen¹. Le métier essaime peu à peu en Europe pour tenter de concilier gestion environnementale, développement économique et qualité de vie sociale.

1989, naissance d'un Institut en Belgique.

En Belgique, les Régions wallonne et bruxelloise appuient la création de l'Institut Eco-Conseil en 1989². Pour promouvoir ce nouveau métier transversal, le Gouvernement wallon instaure en 1991 une prime à l'emploi d'éco-conseiller dans les municipalités. Le Ministère de l'Environnement et le FOREM (Office de Formation Professionnelle et d'Emploi) financent les formations. Le Plan wallon d'environnement pour le développement durable en 1995 valorise

les fonctions des éco-conseillers.

L'Institut Eco-Conseil a su dès le départ, et c'est une de ses particularités, nouer de très nombreux partenariats avec les différents partis démocratiques, les organisations patronales et syndicales, les fédérations d'associations, les universités, etc. L'Institut forme à la pratique des nouveaux managements: approche systémique et globale, transversalité, interdisciplinarité, réseau, outils télématiques.

L'Institut Eco-Conseil est agent de changement. Il a développé une formation novatrice comportant un important cours de communication (analyse multicritère, gestion des conflits, concertation, etc.), une approche intégrée entre les aspects environnementaux, économiques et sociaux (développement durable), des formateurs émanant de l'ensemble des organismes compétents (administrations, entreprises, universités, associations, etc.), un long stage pratique d'insertion professionnelle de six mois, sur les douze que compte la formation, et des créations d'emplois. Les formations initiales les plus fréquentes des éco-conseillers sont diverses: biologie, agronomie, chimie, géologie, génie civil, géographie, économie, droit, communication, sociologie. De plus, la moitié des éco-conseillers sont... des éco-conseillères.

Plus qu'une formation, un métier novateur

L'éco-conseiller doit utiliser des capacités d'analyse, savoir agir et évaluer les situations complexes, floues et évolutives. Il joue un rôle d'aide à la décision. Il traduit les principes d'humanisme, de tolérance et de solidarité au sein des réalités locales. Les éco-conseillers travaillent surtout dans la gestion des domaines suivants: déchets, eau, bruit, permis de construire et d'exploiter, action 21 locale, prévention, sensibilisation, information. Les

défis actuels concernent les liens entre santé, mobilité, aménagement du territoire et environnement.

L'Institut Eco-Conseil a formé 270 éco-conseillers, dont près de 90% ont créé leur emploi dans diverses administrations notamment, mais aussi dans le secteur privé (EMAS - système de management et d'audit environnemental) et dans le secteur associatif (contrat de rivière, éducation à l'environnement). En poste, ils deviennent à leur tour agent de développement et de création d'emplois.

Pour conclure, voici une réflexion prémonitoire (1989) de la Commission européenne: "La Commission reste convaincue qu'il faut motiver à l'environnement tous les acteurs à tous niveaux et surtout les collectivités locales, l'industrie et le public, en lançant des actions de formation, d'emploi et d'environnement. Pour ce faire, l'éco-conseil est un outil unique et pratique qui mérite d'être développé en Europe et dans le monde".

Guy Castadot.

*Directeur de l'Institut Eco-Conseil
de 1989 à 2000*

1 A l'initiative de Mme E. Peter-Davis, Présidente fondatrice d'Eco-Conseil, à Strasbourg, à l'origine de la création du métier d'éco-conseiller et de la mise en place de la formation Eco-Conseil en France.

2 Le ministre wallon de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement organisera fin 2001 un colloque européen sur la formation d'éco-conseillers. Tous les ministères et organisations européens sont invités à participer à cette Conférence.

Publié avec l'autorisation du "Naturopa"

INNOVATIVE TRAINING AND JOB CREATION: Eco-counsellors

(Naturopa No.92/2000)

In 1986, the Council of Europe's European Regional and Local Authority Standing Conference (ERLAC) adopted a resolution (R86/171) requesting town councils to:

Create a competent department to deal with environmental matters globally;

Enable collaboration between the different representatives;

Ensure that their public service has qualified staff;

Examine the possibilities of "Environment and employment"

programmes;

Organise training for local government officials and representatives.

One year later, during the European year for the environment, France, Spain and the UK set up the first eco-counsellor training programmes, based on a model created in Hamburg in 1985 grouping together the private, public and associative sectors to enable highly qualified job seekers to find employment. In Alsace, the European Institute for environmental counselling was created with the support of the European Social Fund¹. The profession gradually spread throughout Europe with the aim of conciliating environmental management, economic development and quality of life.

1989, the birth of an Institute in Belgium.

In Belgium, the Walloon and Brussels regional authorities supported the creation of the Ecology Consulting Institute in 1989². To promote this new cross-disciplinary profession, in 1991 the Walloon government brought in an employment subsidy for eco-counsellors within town councils. The Minister for the Environment and FOREM (Office for Vocational Training and Employment) financed this training. The long-term Walloon environment and development plan in 1995 highlighted the importance

of the eco-counsellor's work.

From the very beginning, the Ecology Consulting Institute, and this is one of its particularities, established many partnerships with the different democratic parties, employer and employee organisations, association groups, universities, etc. The Institute gives practical training in new management: a global and systemic approach, cross-disciplinarity, networks, data communication tools.

The Institut Eco-Conseil is a change enhancer. It has developed innovative training comprised of an important communication course (multi-criteria analysis, dispute management, communication, etc.), a comprehensive approach between the environmental, economic, and social aspects (long-term development), training staff from all competent bodies (public services, companies, universities, associations, etc.), six-month practical work training, out of the twelve months' training, and job creations. The eco-counsellor's most common form of initial training includes: biology, agronomy, chemistry, geology, civil engineering, geography, economics, law, communication, sociology. Furthermore, half of the eco-counsellors are... female.

More than just training, an innovative profession

An eco-counsellor must use his analysis capacities, know how to react, and to assess complex, uncertain and evolving situations. He plays a major role to assist decision-making. He translates the principles of humanism, tolerance and solidarity into local realities. eco-counsellors work especially in management within the following fields: waste, water, noise, building and operating permits,

Agenda 21, prevention, raising awareness, information. Current challenges concern relationships between health, mobility, regional development and the environment.

The Institut Eco-Conseil in Belgium has trained 270 eco-counsellors, almost 90% of which have created their jobs in various public services, but also in the private sector (EMAS - Environmental management and audit system) and in the associative sector (river contract, environmental education). Their position evolves to one of development and job creation.

To conclude, here is a premonitory reflection (1989) from the European Commission: "The Commission is convinced that all stakeholders at all levels and especially local authorities, industries and the public must be motivated towards protecting the environment, by launching training, employment and environment schemes. To this end, the eco-counsellor is a unique and practical tool that should be developed in Europe and throughout the world".

Guy Castadot.

*Director of the Institut Eco-Conseil
1989 to 2000*

1 On the initiative of Mrs E. Peter-Davis, founding president of the Institut Eco-Conseil in Strasbourg, and behind the creation of the eco-counsellor profession and responsible for setting up Ecology Consulting training in France.

2 The Walloon Minister for regional development and the environment will, at the end of 2001, organise a European conference on eco-counsellor training. All European Ministers and organisations are invited to participate in this Conference.

With the authorization of "Naturopa"



Un métier de passionné dont le maître mot est réseau

(Le Soir Emploi
28-29/11/98: F.Ns)

La promotion 1989-1990 d'éco-conseillers issus de l'Institut Eco-Conseil de Namur, la toute première, n'a pas traîné: dès 1990, elle mettait sur pied un "Réseau éco-conseil". Celui-ci s'est mué rapidement en une Association belge des éco-conseillers et conseillers en environnement (ABECE). Sa présidente, Michèle Mulders, zoologiste de formation est éco-conseillère à la Commune de Schaerbeek. En créant le réseau, la première motivation des stagiaires était de permettre des échanges entre eux, nous confie-t-elle. Il y a dix ans, le métier d'éco-conseiller en était à ses premiers balbutiements, en Belgique. On a ensuite créé des groupes régionaux, Hainaut, Liège, Bruxelles...

L'ASBL s'est aussi ouverte à tous les éco-conseillers, quelle que soit leur formation.

Qu'a fait l'association, pendant toutes ses années outre échanger informations et expériences? Elle a rédigé un code de déontologie, publié un annuaire des membres et un recueil de "21 actions efficaces de conseil en environnement", elle tente de

faire reconnaître la profession d'éco-conseiller par les instances publiques, elle organise des séminaires sur des thèmes liés à la profession... Bref, elle œuvre à devenir une vitrine du métier ainsi qu'un outil de promotion de ses membres.

L'ABECE, subsidiée par les Régions wallonne et bruxelloise, compte aujourd'hui 80 membres adhérents ainsi que 40 participants divers. Le



pays compterait environ 250 éco-conseillers, selon la présidente. Nous avons peu de répondant du côté flamand. Les éco-conseillers néerlandophones s'orientent plutôt vers des questions de sécurité et d'hygiène liées à l'environnement que vers l'éco-conseil en général.

L'éco-conseiller, conclut Michèle Mulders, mène un "combat de longue haleine". Il faut deux ou trois générations pour que les mentalités évoluent. Et beaucoup d'énergie pour déplacer de dix centimètres un pion sur l'échiquier de l'environnement... Mais quand ce pion a bougé, quelle victoire!

A profession for the enthusiastic where the key notion is network

(Le Soir Emploi
28-29/11/98: F.Ns)

The class of 1989-1990 eco-counsellors from the Namur Institut Eco-Conseil, the very first year, did not hang around: in

1990, it set up an "eco-counselling network". This was rapidly transformed into a Belgian association of eco-counsellors and environmental counsellors (ABECE). Its president, Michele Mulders, a trained zoologist, is the eco-counsellor at the town council of Schaerbeek. In creating the network, the trainees' primary motivation was to enable exchanges between them, she tells us. Ten years ago, the profession was only just emerging in Belgium. Regional groups, Hainaut, Liege, Brussels etc were then created...

The non-profit association also opened up to all eco-counsellors,

whatever their training.

What has the association done, over all these years excluding exchanging information and experiences? It has established a professional code of ethics, published a directory of members and a compendium "21 effective steps to environmental consulting", it has attempted to have the profession acknowledged by the public authorities, organised seminars on matters relating to the profession... In short, it has striven to become the profession's showcase as well as a tool to promote its members. The ABECE, subsidised by the Walloon and Brussels regional authorities, now has 80 members and 40 various participants. The country has 250 eco-counsellors, according to the president. We get very little response from the Flemish population. Flemish-speaking eco-counsellors focus more on safety and hygiene aspects of the environment than general ecology consulting. Eco-counsellors, concludes Michele Mulders, lead a "long-term fight". We will have to wait two or three generations before mentalities change.

And a lot of effort is needed to make any headway as far as the environment is concerned... But when we do, what a victory it is!

Publié avec l'autorisation du journal "Le Soir"
With the authorization of "Le Soir"

Mot de passe: transversalité.

(Ecomanager N° 60 03-2000: Johan Debière)

Le conseiller environnemental ne passe pas tout son temps à causer déchets, épuration de l'eau et de l'air. Généralement, son employeur attend aussi de lui qu'il se charge du renouvellement de permis d'exploiter, des aspects liés à la sécurité et l'hygiène, des programmes de certification environnementale (Iso 14000, EMAS), de la communication avec les riverains... C'est dire l'importance de la formation qui lui permet de se jeter dans le bain... sans se noyer!

Les conseillers environnementaux sont des gens qui s'ennuyent rarement. D'où qu'ils viennent, leur formation pluridisciplinaire les transforme par la force des choses en généralistes de l'environnement. Quand une question se pose au sein de l'entreprise qui fait se mélanger les aspects environnementaux à des sujets en marge des considérations environnementales, c'est forcément vers eux que les regards se tournent avec angoisse.

"On s'attend assez souvent à ce que nous puissions répondre à toutes les questions", explique l'éco-conseiller de l'entreprise de salaisons D'Argifral. Diplômé de l'Institut Eco-Conseil, Joël Lamberty est chimiste de formation. Un double diplôme qui l'a bien aidé à convaincre les responsables de la société agro-alimentaire lors de son engagement. "Comme toutes les PME, D'Argifral attend un minimum de polyvalence de la part de ses employés. Ça oblige à s'ouvrir l'esprit. On n'est pas ici dans une grosse boîte où chacun se cantonne à ses petites connaissances et à son petit job".

Cette polyvalence, c'est singulièrement chez les diplômés de l'Institut Eco-Conseil qu'on la retrouve. D'abord parce que parmi la centaine de personnes

qui frappent à la porte de l'Institut Eco-Conseil pour y suivre des cours, on trouve de tout. Les profils sont tout sauf typés: "Les personnes qui suivent nos formations sont licenciés en philologie romane, en droit, en économie, ingénieurs...". La multiplicité culturelle qui caractérise les candidats ouvre naturellement les esprits. Une première partie de la formation étalée sur six mois permet au futur éco-conseiller de rencontrer une foule de personnes qui viennent leur parler du métier qu'elles pratiquent sur le terrain. Ces interlocuteurs leur permettent d'apprendre le B.A-BA du métier.

[...]

Au sein de l'Institut Eco-Conseil, les cours sont dispensés dans des modules de formations. Toutes les approches s'entremêlent: on y parle science, technique, économie, droit, communication... Après quoi, les futurs éco-conseillers sont lâchés pendant six mois dans la nature. Cela leur permet de confronter leurs connaissances à la (parfois) dure réalité du terrain. Et accessoirement, de décrocher leur premier job.

[...]



Password: cross-disciplinarity.

(Ecomanager No. 60 03-2000: Johan Debiere)

The environmental counsellor does not spend his whole time talking about waste, water and air purification. In general his employer also expects him to deal with renewing the operating permit, aspects relating to safety and hygiene, environmental certification programmes (Iso 14000, EMAS), communicating with inhabitants... This goes to show the amount of training that is needed to take the plunge... without drowning!

Environmental counsellors are rarely bored. Wherever they are from, their pluridisciplinary training transforms them into general environmentalists. When an issue arises at a company that mixes environmental aspects with topics more outside environmental matters, all eyes turn to them in anguish.

"We are often expected to have an answer for everything", explains the eco-counsellor at the salting company D'Argifral. Qualified from the Institut Eco-Conseil, Joel Lamberty is a trained chemist. A double qualification that helped him to convince the food processing company managers to hire him. "Like all small businesses, D'Argifral expects its staff to have a minimum level of versatility. That means opening up your mind. This is not a large company where everyone confines himself to his own knowledge and his own little job".

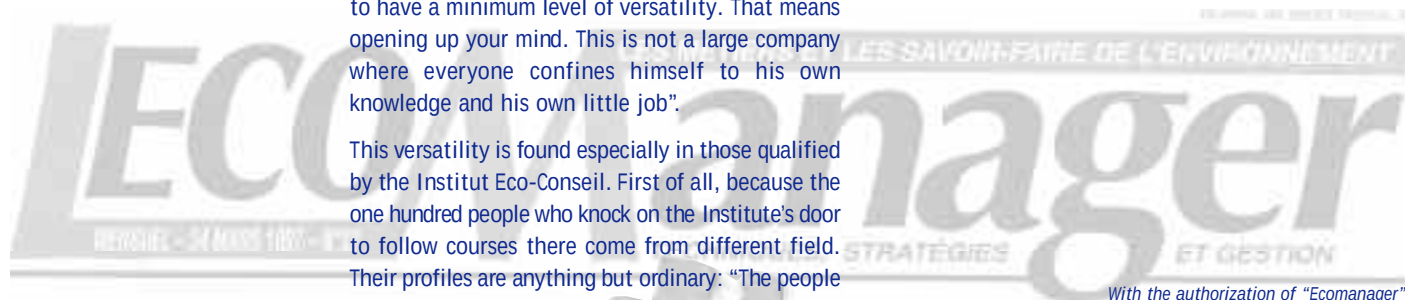
This versatility is found especially in those qualified by the Institut Eco-Conseil. First of all, because the one hundred people who knock on the Institute's door to follow courses there come from different field. Their profiles are anything but ordinary: "The people

following our training have degrees in Roman philology, law, economics engineering...". The cultural variety of the candidates naturally opens up their minds. The first part of training spread over six months enables the future eco-counsellors to meet a whole range of people who come to talk to them about their practical expertise. These people enable them to learn the basics.

[...]

Within the Institut Eco-Conseil, lessons are given in training modules. Different approaches intermix: they learn about science, technology, economics, law, communication... After which, the future eco-counsellors are sent into the world for six months. This gives them a chance to compare their knowledge with the (sometimes) harsh reality of the real world. And, incidentally, to find their first job.

[...]



Les abeilles vertes sous pression

(Le Vif/l'Express
5/5/2000: Ph. L.)

Dix ans après leur éclosion, les éco-conseillers ont pris du galon. Leurs tâches sont de plus en plus lourdes et complexes. Portrait.

Client d'une chaîne hôtelière, vous constatez que les essuie-mains mis à votre disposition sont lavés avec des poudres écologiques et avec une consommation d'eau minimale. Irrité par la hausse du coût d'enlèvement de vos poubelles, vous découvrez avec intérêt, glissée dans votre boîte aux lettres, une brochure qui vous explique comment lutter contre le suremballage et comment se débarrasser de vos vieux pots de peinture. Assommé par le tapage de la circulation automobile dans votre rue, vous recevez la visite d'une employée communale qui prend note de vos doléances et les transmet aux autorités. Un an plus tard, la voirie est réaménagée; plus sûre et moins bruyante.

Peut-être, sans le savoir, avez-vous eu affaire, un jour à un éco-conseiller.

Il y a dix ans, quelques communes pionnières engageaient leurs premiers "conseillers en environnement". Ceux-ci, timidement, se mettaient alors en chasse: à quoi allaient-ils s'atteler?

Aujourd'hui, les temps ont changé: les bourgmestres engagent les éco-conseillers pour répondre à des lacunes bien précises. Résultat: ceux-ci croulent sous la

charge de travail. Liège en compte quatre. La Région de Bruxelles-Capitale, dix. Mouscron, trois. Des communes de moindre importance, elles, se sont taillé une réputation très écologique, grâce aux trésors d'imagination déployés par certains de ces petit(e)s hommes et femmes vert(e)s, par exemple dans la promotion du tri et du recyclage des déchets ménagers. Eloge d'un bourgmestre wallon: "Les éco-conseillers, c'est comme les frigos. Quand on n'en a pas, on a l'habitude de faire sans. Quand on en a un, on se demande comment on faisait avant !"

On aurait tort, pourtant de ne les voir actifs que dans l'éco-consommation ou la gestion des espaces verts. Au sein des entreprises, ils sont souvent chargés - une tâche délicate - de veiller au respect de normes de rejet des substances polluantes et au renouvellement des permis d'exploiter. " Si possible, ils doivent rendre leur entreprise avant-gardiste, et non simplement légaliste ", glisse Michèle Mulders, présidente de leur association professionnelle. D'autres assument dans le milieu associatif des missions de sensibilisation et d'éducation.. [...]

Green bees under pressure

(Le Vif/l'Express
5/5/2000: Ph. L.)

Ten years since their appearance, eco-counsellors have picked up steam. Their missions are greater and more and more complex. Portrait.

As a customer of a hotel chain, you notice that the towels at your disposal are washed with environmentally friendly powder and a minimal consumption of water. Irritated by the increase in the price of the rubbish collection, your attention is drawn to a leaflet in your letterbox explaining how to combat excessive packaging and how to discard your old paint pots. Sick to death of the noisy traffic in your street, you receive a visit from a council employee who notes your grievances and passes them on to the authorities. One year later, the roads are altered; they are now safer and less noisy.

Maybe, without realising, you have one day met an eco-counsellor.

Ten years ago, a few pioneering communities hired their first "environmental counsellors". The latter tentatively went on a mission: what were they to do?

Times have changed: Burgomasters hire eco-counsellors to answer specific needs. As a result, they are now inundated with work. Liege has four. The Brussels-Capital region has ten. Mouscron, three. Smaller towns have established a highly ecological reputation, thanks to the

imagination of some of these little green men and women, for example to promote sorting and recycling of household waste. Praise from a Walloon Burgomaster: "Eco-counsellors are like refrigerators. When you haven't got one, you get by. When you get one, you wonder how on earth you used to cope!"

We would be wrong, however, to see them as working just for eco-consumption or park management. In companies, they are often responsible for the delicate task of ensuring that the standards for the discharge of pollutants are followed and renewing operating permits. "Where possible, they must make their company forerunners and not just law-abiding", says Michele Mulders, president of their professional association. Others take on tasks within associations to raise awareness and educate. [...]

Publié avec l'autorisation du "Le Vif/l'Express"

With the authorization of "Le vif/l'Express"



ECO-CONSEILLER: UN METIER D'ACTUALITE

(Paysage N° 15)

[...]

Domaine d'action

Les éco-conseillers s'intéressent à la gestion des déchets et aux différentes problématiques liées à l'air, l'eau, le bruit, les relations avec les entreprises, l'aménagement du territoire. Dans leurs compétences entrent aussi la gestion de conflits, l'accès à l'information en matière d'environnement, la mise en place de processus de médiation et de négociation, etc.

Leur rôle est complémentaire à celui d'autres intervenants dans ces domaines (agents communaux, fonctionnaires, responsables d'associations, d'entreprises privées, citoyens individuels etc), avec lesquels ils travaillent en collaboration. L'éco-conseiller donne des idées, incite, gère des actions, soutient des initiatives, recherche, communique des informations, organise des relais entre partenaires d'un même projet. Il est lui-même à l'origine de certaines initiatives et gère leur mise en application. Ces projets soutiennent dans leurs fonctions les différents acteurs concernés, tout en lançant un processus ou une action nouvelle.

Les éco-conseillers favorisent donc le travail transversal et le partenariat au sein d'une structure. C'est un gage de dynamisme et d'ouverture pour celle-ci.

Un emploi en pleine évolution

Il y a dix ans, l'environnement devenait peu à peu une priorité, mais il n'existait cependant pas d'emploi spécifiquement consacré à sa protection et à sa gestion. Peu à peu, les éco-conseillers sont apparus.

La formation proposée par l'Institut Eco-Conseil et les stages pratiques effectués par les futurs éco-conseillers ont convaincu au fil du temps les administrations publiques - communales et

régionales, le secteur associatif non-marchand et, depuis peu, le secteur privé, d'engager des éco-conseillers. Persévérants, créatifs, constants et dynamiques, ceux-ci cherchent à instaurer des pratiques nouvelles afin de mieux gérer notre environnement.

Depuis son implantation, le métier d'éco-conseiller n'a cessé d'évoluer. Cette évolution est une des principales caractéristiques du métier. Elle montre que l'éco-conseiller s'adapte avec souplesse à chaque nouvel enjeu, de manière à y répondre efficacement.

Les actions des éco-conseillers se situent cependant dans un cadre qui détermine leurs orientations et leurs chances de succès. Les pressions et contraintes exercées par les autorités publiques, régionales ou européennes, ainsi que les incitants financiers positifs (subsidés) ou négatifs (taxes, sanctions) influencent la réussite ou l'échec de certaines entreprises. Celles-ci doivent sans cesse être réadaptées sur le terrain pour aborder de nouveaux objectifs et de nouvelles perspectives.

[...]

Publié avec l'autorisation du "Paysage"

ECO-COUNSELLOR: A MODERN PROFESSION

(Paysages No. 15)

[...]

Scope of work

Eco-counsellors are concerned with waste management and the different issues relating to air, water, noises social relations and regional development. Their skills also include managing disputes, access to environmentally-related information, implementing mediation and negotiation processes, etc.

Their role complements that of the other representatives in this field (local council employees, local government officials, association and private sector representatives, individual citizens etc), with whom they work hand in hand. The eco-counsellor gives ideas, motivates, manages efforts, supports initiatives, seeks out and distributes information, organises relaying between partners of the same project. He is himself behind some initiatives and supervises their application. These projects support the work of the different stakeholders, while launching a process or new measure.

The eco-counsellors therefore favour cross-disciplinary work and partnerships within a structure. This guarantees dynamism and openness.

A fully evolving profession

Ten years ago, the environment was gradually becoming a priority, but there was no profession specifically devoted to caring for it and managing environmental matters. Slowly, eco-counsellors started to exist.

The training offered by the Institut Eco-Conseil and practical training carried out by future eco-counsellors gradually convinced both municipal and regional public authorities, non-commercial associations and, more recently, the private sector, to hire eco-counsellors. Persevering, creative, steady and dynamic, they seek to implement new practices

to take better care of the environment.

Since the beginning, the profession has not ceased to evolve. Indeed, this is one of the main features of the profession. It shows that eco-counsellors are sufficiently flexible to adapt to every new task, to respond effectively.

The eco-counsellor's work and its success is, however, influenced by certain external factors. Pressure and constraints imposed by public regional or European authorities, as well as financial incentives (subsidies) or penalties (taxes, fines) influence the success or failure of certain ventures. They are compelled to readapt incessantly to turn to new objectives and new prospects.

[...]

With the authorization of "Paysage"

NATURE BIODIVERSITE

La Directive "Habitats" (92/43/CEE) complète la législation communautaire de conservation de la nature mise en place avec la Directive "Oiseaux" (79/409/CEE). Elle définit un cadre commun pour la conservation des plantes et des animaux autres que les oiseaux et des habitats en tant que milieux naturels. Elle prévoit la mise sur pied d'un réseau de "zones spéciales de conservation" baptisé "Natura 2000" destiné à assurer un état de conservation favorable des espèces d'intérêt communautaire.

Au-delà des réserves naturelles et des grands espaces forestiers, l'amélioration de la biodiversité passe par la mise en place de plans comme les Plans Communaux de Développement Rural et les Plans Communaux de Développement de la Nature.

Depuis de nombreuses années, des éco-conseillers et éco-conseillères oeuvrent à l'application de cette directive, à leur niveau, comme l'illustre le projet de la Commune de Pont-à-Celles.

NATURE BIODIVERSITY

The "Habitat" (92/43/CEE) Directive completes the community nature conservation legislation implemented with the Birds Directive (79/409/CEE). It sets out a framework for the conservation of plants and animals other than birds and habitats as natural environments. It provides for the creation of a network of "special conservation areas" named "Natura 2000" network to ensure the conservation of species of interest in the Community.

Apart from natural reserves and large forests, improving biodiversity also means implementing schemes like the Community Rural Development Schemes and the Community Nature Development Schemes.

For many years, eco-counsellors have been working hard to apply this directive, at their level, as the Pont-à-Celles local project illustrates.





Biodiversité, un contrat longue durée à Pont-à-Celles

Même si la mobilisation des acteurs locaux est souvent une tâche ardue, le contrat biodiversité de la Commune de Pont-à-Celles tient la route depuis 1993...

En avril 1993, la Fondation Roi Baudouin lançait, en collaboration avec la Région Wallonne, un appel pour la mise en place de “Contrats Biodiversité”, en fait les premiers Contrats locaux de développement durable en matière de biodiversité. L'objectif de cette action était, dans cinq communes pilotes, de faire sortir la gestion du patrimoine naturel du cercle trop restreint des défenseurs de la nature. Pour ce faire, il fallait associer à cette gestion tous ceux qui dans les secteurs social et économique pouvaient à un niveau local trouver un intérêt dans la sauvegarde et le développement de la biodiversité.

A l'époque, 40 partenariats avaient posé leur candidature pour préparer dans leur commune un contrat de ce type. Les cinq communes sélectionnées, dont Pont-à-Celles, ont reçu un soutien méthodologique et financier de la Fondation Roi Baudouin.

Sur base d'un état des lieux scientifique, le partenariat de Pont-à-

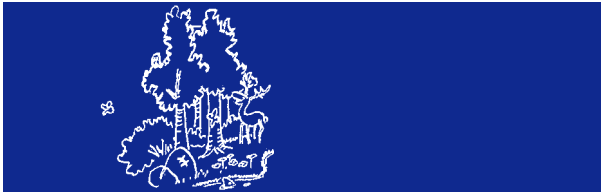
Celles, tout comme celui des 4 autres communes lancées dans cette aventure, a négocié et signé sa charte communale de biodiversité. Cette charte présente une politique de sauvegarde et de développement du patrimoine naturel spécifiquement adaptée à la commune, politique qui se traduira dans des projets concrets à réaliser à court, moyen et long terme. L'ensemble des partenaires s'est engagé à tout faire à leur niveau pour faire respecter ce texte et concrétiser réellement les différents projets.

Pour la Fondation Roi Baudouin, les “Contrats biodiversité” ont très vite constitué un modèle d'intervention de terrain: soutien et initiation de projets pilotes, mise au point d'une méthodologie avec l'aide des acteurs de terrain, collaboration avec les autorités locales et régionales... et enfin, après évaluation, transfert de la démarche vers les pouvoirs publics qui ont ainsi eu la possibilité de développer l'expérience sur une plus grande échelle. C'est ainsi que sont nés en Région Wallonne les PCDN, Plan Communaux de Développement de la Nature.

Le “Contrat Biodiversité” de Pont-à-Celles tient la route depuis 1993... et sur ses bases, un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) est en cours d'élaboration.

Sept années qui ont vu maints projets se concrétiser... Une zone d'intérêt biologique et paysager d'1,8 ha et un autre site humide de 9 ha ont été acquis par la

Commune puis aménagés en refuge naturel. Un comité de gestion gère maintenant ces 2 sites. Le but du “contrat biodiversité”



est de favoriser la nature ordinaire... C'est pourquoi, des terrains a priori biologiquement moins intéressants, comme le parc du prieuré en plein centre du village de Pont-à-Celles, ont été mis en valeur... plantations d'arbres, d'arbustes indigènes et d'anciennes variétés fruitières en hauteur. Plusieurs jardins naturels de démonstration ont été créés dans des propriétés tant publiques que privées. Ceux-ci, et quelques jardins de particuliers, font l'objet de visites lors des journées “jardins ouverts”. Les agriculteurs, et c'est heureux, participent également au “Contrat Biodiversité”...

Diverses réunions et conférences, notamment sur les mesures agri-environnementales, sont venues alimenter les débats... d'où ont émergées quelques expériences-pilotes tels un audit agro-environnemental chez un exploitant en reconversion en agriculture biologique, une évaluation des avantages et inconvénients des tournières, le contrôle du matériel agricole, la création d'un verger d'anciennes variétés en culture intégrée...

Peut-être plus que dans tout autre domaine, la sensibilisation et l'information sont indispensables... Depuis 1994, un

bulletin “Biodiversité” est distribué chaque année en toutes-boîtes lors de la “Semaine de l'Arbre” et depuis 1997, un bulletin de liaison trimestriel est envoyé aux membres du groupe “biodiversité” ainsi qu'à divers publics ciblés (conseillers communaux, écoles...). L'organisation d'éco-ateliers, de visites de fermes pour les jeunes, de la fête de la réserve naturelle... participent aussi à la sensibilisation.

Les actions de sensibilisation doivent être nombreuses et diversifiées... La formation de citoyens bénévoles qui, à leur tour, relayeront le message est un moyen d'y arriver. La Commune de Pont-à-Celles a offert à ses citoyens une formation de “guides-composteurs” et une à l'éco-pédagogie. Deux des participants à cette formation se sont notamment lancés dans la profession d'animateur “environnement” et sont membres fondateurs de l'asbl CRIE (Centre Régional d'Initiation à l'Ecologie) de Viesville. Des dynamiques telles que les “Contrats Biodiversité” et les “PCDN” permettent souvent de déboucher sur des initiatives que personne n'aurait osé imaginer auparavant... Se sentant dans une démarche constructive, les habitants donnent de leur temps, de leur savoir, savoir-être et savoir-faire, et ce au profit de tous. Une chose est sûre: créer un réseau écologique n'est possible que s'il peut se baser sur un réseau humain...

Lancer un “Contrat Biodiversité” nécessite vraiment un investissement en temps pour la Commune... Au cours de toute l'élaboration de la charte, l'éco-conseillère y a consacré la moitié de son

temps. Depuis que le projet est dans sa phase de croisière, elle continue à y travailler une demi à une journée par semaine. D'un point de vue financier, l'élaboration de la charte et une partie de sa concrétisation ont été soutenues par la Fondation Roi Baudouin à concurrence de 25.000 euros. Dans le cadre de l'Année Européenne de la Conservation de la Nature, un budget d'environ 15.000 euros a été attribué au "Contrat Biodiversité" par la Région Wallonne. Les diverses acquisitions et les aménagements de zones humides ont pu être possibles grâce à des subsides de la Région wallonne et de l'Europe (programme LEADER). D'autres petits projets ont bénéficié des subsides "Semaine de l'Arbre" de la Région wallonne.

Hélène Goethals, éco-conseillère, cheville ouvrière de ce projet depuis ses débuts, est enthousiaste devant le chemin parcouru. Néanmoins, elle relève combien la mobilisation des acteurs locaux est une tâche ardue. Les citoyens, membres ou non d'associations locales, ayant été peu nombreux à se mobiliser, le partenariat s'essouffle un peu. Elle garde espoir et pense qu'avec le passage au PCDN et le démarrage de divers projets environnementaux de leur Programme d'Innovation Rurale, un élargissement du partenariat permettra une plus grande sensibilisation de la population. Ce qui lui semble bien nécessaire... Pour elle, le changement des habitudes et des mentalités concernant la "nature sauvage" est lent, comparativement à la dégradation rapide de certains éléments du maillage

écologique comme les haies et les chemins creux... Le bilan peut parfois paraître décevant.

Dans le cadre de l'élaboration du PCDN, un bilan quantitatif et qualitatif en matière de réseau écologique, sur base cartographique (inventaire 1991 et 1999) a été dressé. Il va permettre de définir de nouvelles priorités et donc... de nouveaux projets! Travailler pour la Nature, c'est forcément travailler dans le long terme... Hélène Goethals et les partenaires du PCDN de Pont-à-Celles comptent bien apporter leur pierre afin de vaincre la "peur de la nature" ancrée dans notre civilisation. Autre souhait de l'éco-conseillère: ouvrir le PCDN aux autres aspects de l'environnement.

*Contact: H. Goethals, Administration
communale de Pont-à-Celles -
071/84.90.62*



Biodiversity, a long-term contract at Pont-a-Celles

Although raising the efforts of local stakeholders is often a difficult task, the biodiversity contract of the village of Pont-a-Celles has been in place since 1993...

In April 1993, the Roi Baudouin Foundation, in collaboration with the Walloon regional authorities, launched an appeal to implement “Biodiversity Contracts”, in fact the first long-term local biodiversity development contracts. The aim of this measure was, in five pilot communities, to extend natural heritage management from the boundaries of conservationists. To this end, all those in the social and economic sectors who felt that it was in the locality's interest to protect and develop biodiversity were to be involved in this management.

At the time, 40 partnerships had made applications to prepare a contract of this kind in their community. The five selected communities, including Pont-a-Celles, received methodological and financial support from the Roi Baudouin Foundation.

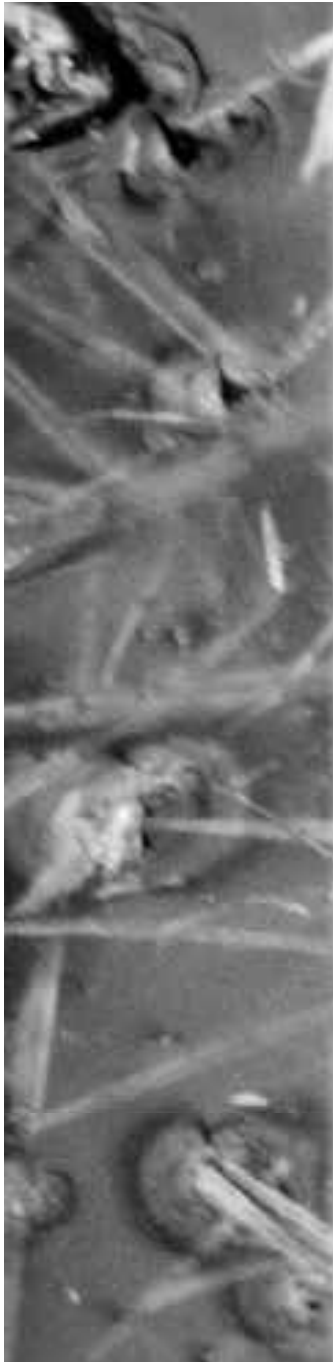
Based on a scientific evaluation of the situation, the Pont-a-Celles partnership, as of the other involved 4 communities, negotiated and signed a community biodiversity charter. This charter presents a natural safeguard heritage and

development policy specifically adapted to the town, a policy that will be transposed into actual short- medium- and long-term projects. All partners involved will do everything possible to ensure that this text was adhered to and that the different projects are carry through.

For the Roi Baudouin Foundation, the “Biodiversity Contracts” soon constituted a field model: supporting and initiating pilot projects, developing a methodology with the help of those concerned, collaboration with local and regional authorities... and lastly, after assessment, transferring the procedure to the public authorities that were then able to develop wider experience. This is how, in the Region of Wallonia, the CNDS, Community Nature Development Schemes, came to be.

The “Biodiversity Contract” of Pont-a-Celles has been in place since 1993... and based on it, a Community Nature Development Scheme (CNDS) is currently being developed.

Seven years during which many projects have seen the light... A 1,8 ha area of biological and landscape interest and another 9 ha of wetlands were acquired by the local authorities then developed into a natural sanctuary. A management committee now runs these 2 sites. The aim of the “biodiversity contract” is to favour ordinary nature... This is why sites that are in theory less biologically interesting, like the priory park in the centre of Pont-a-Celles, have been improved... by planting trees, indigenous shrubs and older standard



fruit tree varieties. Several natural demonstration gardens have been created in both public and private properties. These, and a few inhabitant's gardens, are visited during open days.

Farmers, and it is just as well, also contribute to the "Biodiversity Contract"...

Various meetings and conferences, namely on agricultural-environmental measures, have stimulated the debate... from which have emerged a few pilot experiments including an agro-environmental audit at a farm being converted into a organic farm, an evaluation of the advantages and disadvantages of turn spaces, farming equipment checks, creating an orchard of old varieties by comprehensive farming...

Perhaps more than in any other field, raising awareness and informing are indispensable... Since 1994, a "Biodiversity" newsletter has been generally distributed each year during "Tree Weekend" and since 1997, a quarterly liaison newsletter has been sent to the members of the "biodiversity" group as well as various other targets (town councillors, schools...). Organised eco-workshops, visits to the farm for children, the nature reserve day... also contribute to raising awareness.

Awareness-raising measures must be great in number and diverse... Training volunteer inhabitants who, in turn, educate others, is one way. Pont-a-Celles offered its inhabitants "compost guide" and eco-education training. Two of those

who took part in this training went into the profession of environmental organiser and are founding members of the non-profit association CRIE (Regional Centre for Introduction to Ecology) in Viesville. Efforts such as "Biodiversity Contracts" and "CNDS" often lead to initiatives that no-one would have dared imagine before... Feeling that they are doing something constructive, the inhabitants give up their time, know-how, and knowledge, for everyone's benefit. One thing is for sure: creating an ecological network is only possible if it is based on a human



network...

Launching into a “Biodiversity Contract” really requires the local authorities to invest their time... During the whole time that the charter was drawn up, the eco-counsellor devoted half her time to it. Now that the project has reached cruising speed, she continues to work on it half a day a week. From a financial viewpoint, the Roi Baudouin Foundation helped to draw up and in part realise the charter with a subsidy of 25,000 Euros. Under the scope of the European Year for Nature Conservation, a budget of around 15,000 Euros was attributed to the “Biodiversity Contract” by the Walloon regional authorities. The various acquisitions and development of wetlands were made possible by grants from the Walloon regional authorities and Europe (LEADER programme). Other small projects benefited from “Tree Week” grants from the Walloon regional authorities.

Helene Goethals, eco-counsellor and this project's kingpin since the beginning, is excited about how far it has come. However, she stresses that raising the efforts of local stakeholders is not an easy task. As few inhabitants, whether members of local associations or not, were prepared to come forward, the partnership is rather running out of steam. But she is still hopeful and believes that with the CNDS and the start of various environmental projects in their Rural Innovation Programme, a more widespread partnership will result in greater awareness in the population. What seems truly fundamental

to her is that habits and mentalities with regard to “savage nature” are too slow to change, compared to the rapid degradation of certain elements of the ecological chain such as hedges and sunken lanes... Sometimes an analysis of the situation can seem disappointing.

Within the scope of developing the CNDS, a cartography-based quantitative and qualitative analysis of the ecological network was made (1991 and 1999 inventory). This will facilitate defining new priorities and therefore... new projects! Working for Nature of course means working in the long term... Helene Goethals and the CNDS partners in Pont-a-Celles intend to do their best to combat the “fear of nature” set in the minds of our society. Another of the eco-counsellor's desires: to open up the CNDS to other environmental aspects.

*Contact: H. Goethals, Pont-a-Celles
Town council - 071/84.90.62*



LE PERMIS D'ENVIRONNEMENT (P.E.)

Le permis d'environnement est l'aboutissement d'une grande réforme concernant les autorisations touchant les domaines environnementaux. Sur base du Décret du 11 mars 1999 relatif au Permis d'environnement il sera l'outil essentiel de la protection de l'environnement, en remplacement d'une législation de base datant de 1888 et dont la dernière grande refonte datait des années 1946-1947.

Par son aspect Permis unique, il tient également une place prépondérante dans l'aménagement du territoire.

Cette législation s'intègre parmi les mesures envisagées par le Gouvernement wallon pour moderniser et simplifier les démarches administratives, en réduisant par exemple les délais...

Les apports sont:

- l'intégration de tous les aspects de l'environnement dans un seul permis et l'intégration de l'environnement et de l'urbanisme;
- la simplification administrative;
- la lisibilité, la sécurité et la rapidité des procédures;
- la responsabilisation des autorités.

Le décret et ses arrêtés d'exécution sont ainsi le lieu de transposition de nombreuses directives européennes; notamment les directives "IPPC", "SEVESO II", "Etudes d'incidences", "OGM", "COV"... Il vise à adapter et simplifier les procédures d'octroi des permis.

L'autorité locale joue un rôle prépondérant dans les nouvelles procédures puisqu'elle constitue un guichet unique en centralisant les demandes et qu'elle est la plupart du temps compétente, en première instance.

ENVIRONMENTAL PERMIT (E.P.)

The environmental permit is the result of a major reform of authorisations in environmental matters. Based on the decree of March 11, 1999 on the Environmental permit, over the coming months, it will be an essential environmental protection tool, replacing fundamental legislation of 1888 whose last major reform took place in 1946-1947.

As a unique permit, it also has a preponderant place in town and country planning.

This legislation is perfectly suited to the measures considered by the Walloon government to modernise and simplify administrative measures.

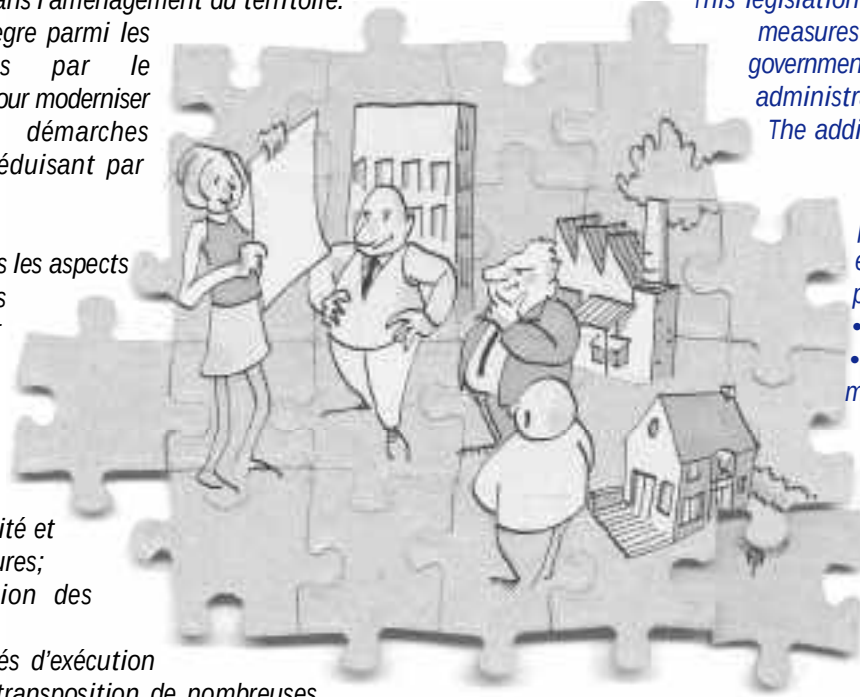
The additional features are:

- Integrating all environmental aspects into one permit and integrating environment and town planning
- Simplifying administration
- Making procedures faster, more readable and secure
- Heightening the responsibility of the authorities
- Transposing several European directives

The decree and its application orders therefore bring about the transposition of several European directives, namely

directives "IPPC", "SEVESO II", "Impact study", "OGM", "COV"... Its aim is to adapt and simplify the procedures for granting permits, for instance, by reducing time delays.

Local authorities play a preponderant role in the new procedures as they constitute a unique tool by centralising applications but also because they are, in most cases, the first authorities concerned.



Pour une animation des enquêtes publiques

En Belgique comme ailleurs, qu'il s'agisse de l'extension des activités d'une usine ou de la construction de bâtiments résidentiels, la loi prévoit des procédures spécifiques de consultation du public:



les enquêtes publiques. Fini les développements urbanistiques anarchiques! Tant le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire que le Règlement Général pour la Protection du Travail y veillent.

Pourtant, de la théorie à la pratique, il y a une marge. Trop souvent des aspects essentiels comme la participation du public ou la prise en compte de l'environnement sont négligés. L'éco-conseiller Serge Bastin qui a travaillé plusieurs années au sein du département urbanisme de l'administration d'Ottignies-Louvain-La-Neuve le confirme: l'habitant, l'entreprise et parfois même l'administration se trouvent tout simplement "démunis".

C'est en partant de ce constat qu'en 1990, le service éco-conseil de l'asbl Espace-Environnement se lance dans un travail plus approfondi d'animation des enquêtes publiques. But de la manœuvre?

Restituer le pouvoir aux acteurs tout en favorisant la recherche de solutions alternatives compatibles avec une meilleure protection de l'environnement.

L'éco-conseiller se propose de combler toutes ses lacunes.[...] Pour ce faire, il élabore une procédure plus large que celle prévue par la loi. Elle reprend d'autres points et d'autres interventions au niveau de suivi des enquêtes publiques. Elle se subdivise en 9 phases: l'identification du dossier et du terrain, l'analyse technique, les interprétations, la consultation, le recadrage de l'information, la réponse à l'enquête publique, la réunion de concertation, le suivi du dossier et enfin la clôture. La population est informée et invitée à prendre part au processus par le biais d'un toute-boîte lors de la phase d'interpellation. Elle sera ensuite consultée si elle en fait la demande auprès de l'éco-conseiller. Dans le cas où une réunion de concertation est prévue par la loi ou provoquée par les habitants, un comité d'accompagnement est constitué avec les différentes parties en présence. Après cette réunion, l'éco-conseiller assure le suivi de l'action en informant la population sur l'octroi ou le refus du permis, les possibilités de recours, etc. [...]

La procédure ainsi établie n'est pas cependant exempte des contraintes telles que: le manque de temps, l'inconfort des lieux pour consulter le dossier, le statut non reconnu des éco-conseillers lors des réunions de concertation, etc. Dans le rôle de conseil qu'il est aussi amené à remplir auprès de la population, des entreprises ou des pouvoirs

publics, d'autres difficultés se font jour. Les habitants lui demandent de prendre parti; les industries s'interrogent sur la portée du mandat et le financement des actions; l'administration traîne pour transmettre le dossier.

Pour surmonter tous ces obstacles, il décide de signer des contrats programmes avec certaines communes; les demandes de permis sont alors transmises à l'équipe éco-conseil par le biais d'un courrier systématique. Et les résultats ne se font pas attendre!

Ainsi depuis l'engagement signé avec la commune de Pont-à-Celles par exemple, la transmission des avis d'enquêtes publiques, des copies de plans de dossiers et l'organisation des réunions de concertation se fait automatiquement. Pour faciliter la tâche de l'éco-conseiller lors de l'étape de la consultation du dossier, Serge Bastin propose également que les auteurs dressent une check-list qui énumère tous les éléments à prendre en compte.

Quel est le coût de ce type d'animations? [...] Le financement de cette activité s'opère pour l'instant sur les fonds propres de l'association, soit via les subsides annuels attribués par les ministères de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire de la région wallonne, soit par les biais des contrats-programmes signés avec les communes. [...]

Tirant le constat de son action, l'éco-conseiller plaide pour que les procédures d'enquêtes publiques se muent progressivement en une consultation

participative de la population. Organisées, sensibilisées et sincèrement informées, les personnes disposeraient ainsi de tous les éléments pour répondre à l'enquête en toute objectivité. C'est sur cette base et en y intégrant la prise en compte systématique de l'environnement que, selon lui, toute demande de permis doit dans l'avenir être étudiée. [...]

“21 actions efficaces de conseil en environnement”

Charleroi,

ASBL Espace Environnement:

071/300.300

Leading public enquiries

In Belgium, as elsewhere, whether extending the activities of a plant or constructing residential buildings, the law sets out specific public consultation procedures: public enquiries. Gone are the days of anarchic town development! Both the Walloon Regional Development Law



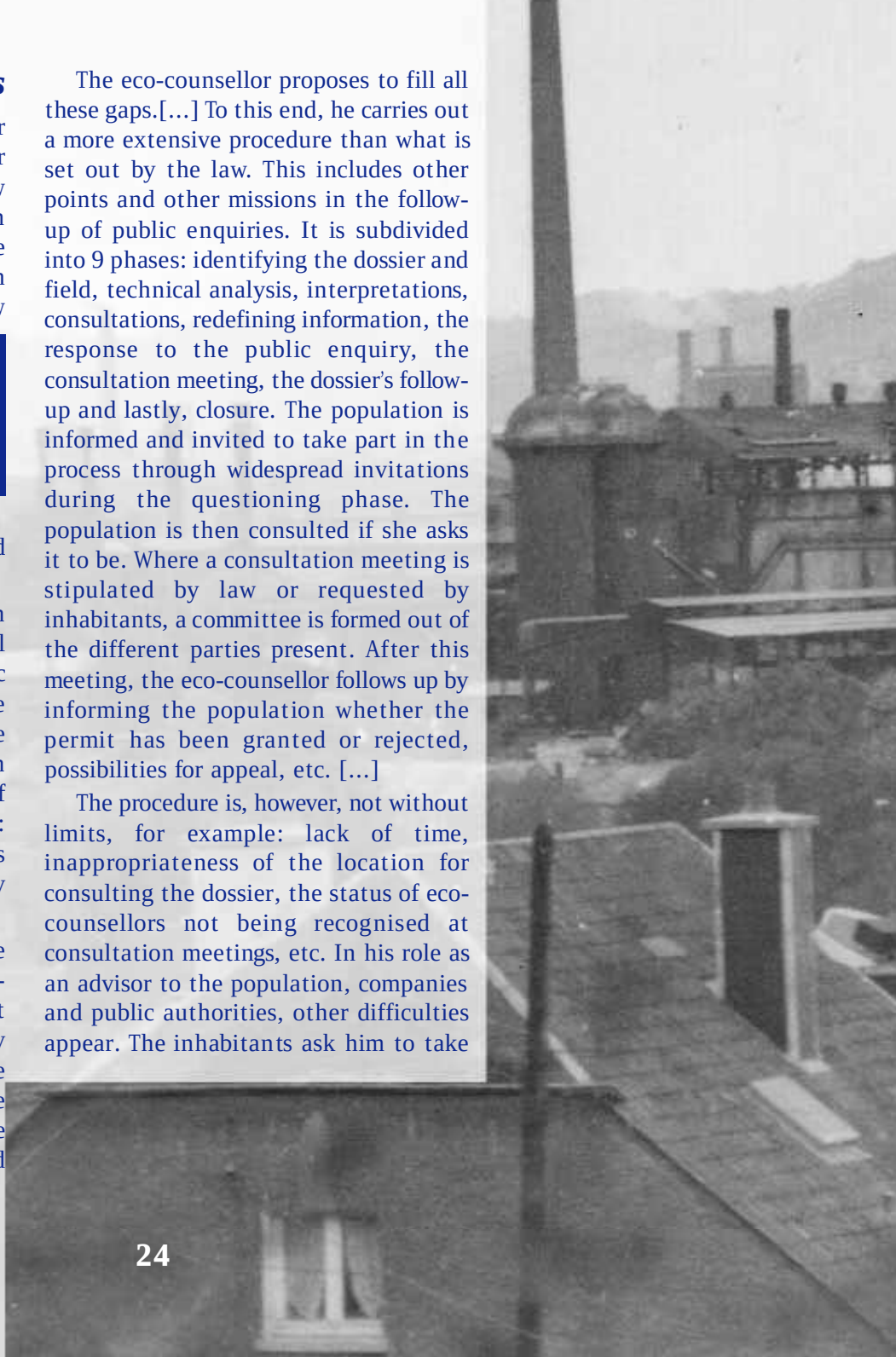
and the Work Protection policies and procedures ensure this.

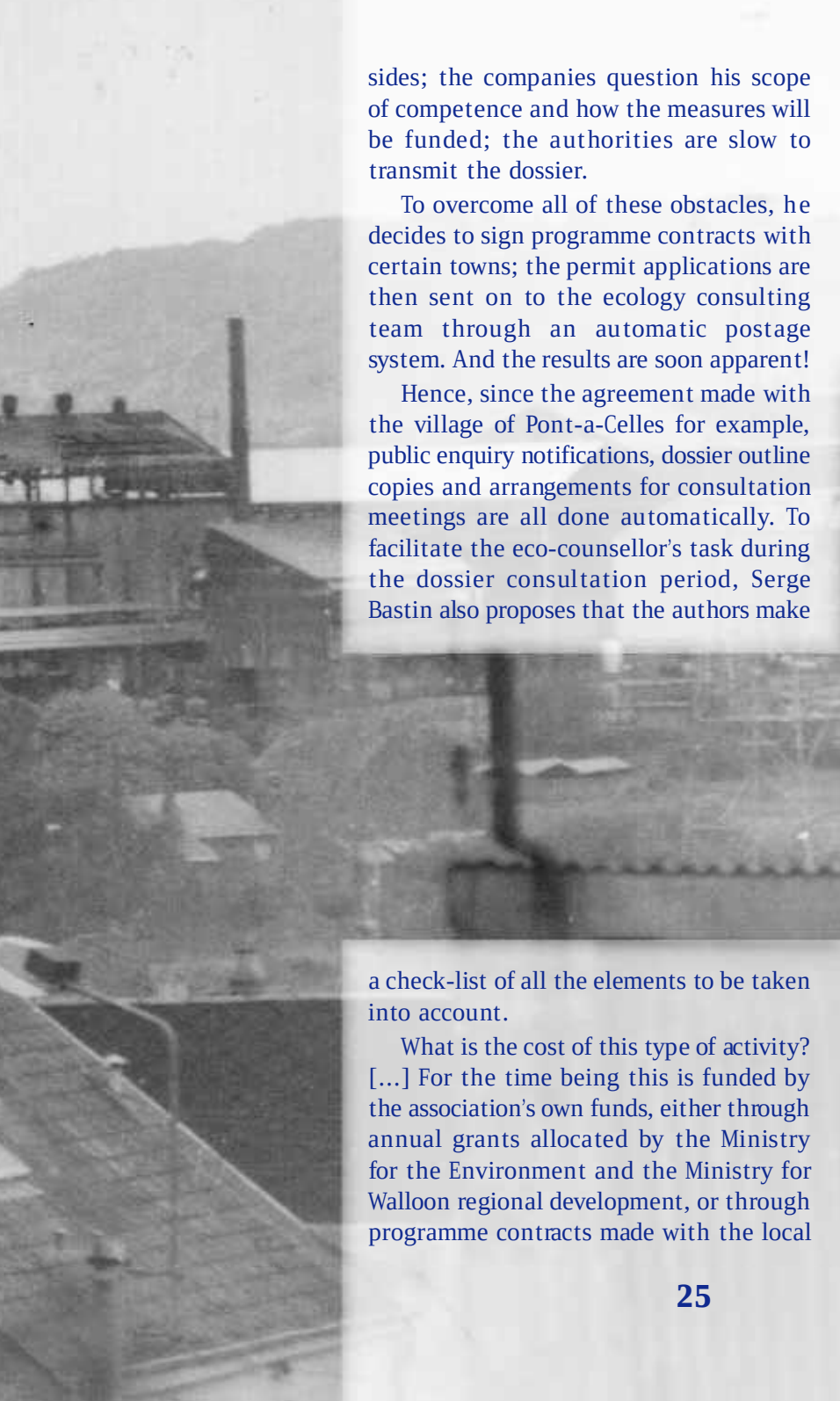
However, there is a difference between theory and reality. All too often essential aspects like the participation of the public or consideration for the environment are left by the wayside. Eco-counsellor Serge Bastin, who for several years worked in the town planning department of Ottignies-Louvain-La-Neuve, confirms: inhabitants, companies and sometimes local authorities are sometimes simply “powerless”.

Based on this realisation, in 1990 the ecology consulting department of the non-profit association Espace-Environnement launched into an in-depth public enquiry programme. The aim? To hand back the power to the stakeholders while contributing to seeking out alternative solutions compatible with improved protection for the environment.

The eco-counsellor proposes to fill all these gaps.[...] To this end, he carries out a more extensive procedure than what is set out by the law. This includes other points and other missions in the follow-up of public enquiries. It is subdivided into 9 phases: identifying the dossier and field, technical analysis, interpretations, consultations, redefining information, the response to the public enquiry, the consultation meeting, the dossier's follow-up and lastly, closure. The population is informed and invited to take part in the process through widespread invitations during the questioning phase. The population is then consulted if she asks it to be. Where a consultation meeting is stipulated by law or requested by inhabitants, a committee is formed out of the different parties present. After this meeting, the eco-counsellor follows up by informing the population whether the permit has been granted or rejected, possibilities for appeal, etc. [...]

The procedure is, however, not without limits, for example: lack of time, inappropriateness of the location for consulting the dossier, the status of eco-counsellors not being recognised at consultation meetings, etc. In his role as an advisor to the population, companies and public authorities, other difficulties appear. The inhabitants ask him to take





sides; the companies question his scope of competence and how the measures will be funded; the authorities are slow to transmit the dossier.

To overcome all of these obstacles, he decides to sign programme contracts with certain towns; the permit applications are then sent on to the ecology consulting team through an automatic postage system. And the results are soon apparent!

Hence, since the agreement made with the village of Pont-a-Celles for example, public enquiry notifications, dossier outline copies and arrangements for consultation meetings are all done automatically. To facilitate the eco-counsellor's task during the dossier consultation period, Serge Bastin also proposes that the authors make

authorities. [...]

The eco-counsellor therefore requests that the public enquiry procedures are gradually transformed into participative population consultation. Organised, aware and truly informed, the people concerned would therefore have all the necessary elements to respond to the enquiry objectively. He feels that all permit



applications should from now on be examined on this basis and systematically take into account environmental aspects. [...]

*“21 effective measures
for environmental consulting”
Charleroi, Espace Environnement
non-profit association: 071/300.300*

a check-list of all the elements to be taken into account.

What is the cost of this type of activity? [...] For the time being this is funded by the association's own funds, either through annual grants allocated by the Ministry for the Environment and the Ministry for Walloon regional development, or through programme contracts made with the local

LE PERMIS D'ENVIRONNEMENT: Les agents communaux doivent être formés

Le législateur wallon est en train de mettre en place un nouveau dispositif législatif afin d'organiser la "Police externe" des établissements classés: Le Décret relatif au Permis d'Environnement et ses arrêtés d'exécution.



Dans la perspective de la mise en application de cette nouvelle procédure uniformisée début 2002, l'Institut Eco-Conseil est chargé par la Région wallonne d'assurer des formations techniques afin d'aider les agents des communes wallonnes à se préparer à ce changement. Ces formations techniques furent précédées par des séminaires non techniques portant sur la même problématique et organisés par l'Union des Villes et Communes de Wallonie, destinés principalement aux mandataires communaux.

Ce cycle de formation de 2 modules d'une demi-journée regroupe une dizaine de communes représentées par trois personnes désignées par le Collège des Bourgmestre et Echevins: principalement les agents chargés de la mise en application concrète du permis: Secrétaire communal, Eco-conseillers et agents des services Environnement, Aménagement du territoire et Urbanisme. En effet, l'objectif principal de ces séminaires est de leur permettre d'intégrer toute la législation et les nouvelles procédures dans leurs démarches administratives. Les agents des Services extérieurs de la Division de la Prévention et des Autorisations (Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement) affectés à la zone géographique de la session sont

également invités aux séances de formation.

En 2001, 26 sessions sont programmées permettant de toucher les 262 communes wallonnes. Le taux de participation des personnes inscrites est proche de 90%, prouvant le grand intérêt des agents communaux pour cette réforme de la législation dont ils seront des acteurs incontournables.

Si la plupart des participants apprécie la réorganisation des rubriques de classement des entreprises selon le code NACE¹, ils se montrent inquiets quant aux différents délais de rigueur et à la mise en pratique sur le terrain de cette législation. Ils craignent également de se retrouver face à des demandeurs démunis devant le complet bouleversement des procédures (entreprises).

D'autres sessions de formations orientées sur des cas pratiques seront indispensables. Elles seront réalisées en collaboration avec l'Union de Villes et Communes de Wallonie dans le courant du printemps 2002, après la mise en route du Permis d'Environnement.

Les éco-conseillers auront donc une mission importante d'information et de vulgarisation, d'aide vers les entreprises et les agents communaux en charge de ces dossiers.

La simplification administrative et la transparence des dossiers, les liens entre environnement et aménagement du territoire ont un prix, celui du changement des habitudes!

*Catherine Hauregard
Institut Eco-Conseil, juillet 2001*

1 NACE = Nomenclature générale des activités économiques dans les communautés européennes.

ENVIRONMENTAL PERMIT:

Council employees must receive training

Walloon legislation is currently implementing a new legal measure to organise “external regulations” for listed establishments: The Decree for Environmental permits and its enforcement orders.

In view of the application of this new standardised procedure at the beginning of 2002, the Institut Eco-Conseil was asked by the Walloon regional authorities to give technical training to help members of the Walloon local authorities to prepare for this change. This technical training was preceded by non-technical seminars concerning the same issue and organised by the Union of Walloon towns and villages, mainly for local representatives.

This training course, comprised of 2 half-day modules covered around ten communities, represented by three people designated by the College of Burgomasters and deputy Burgomasters: mainly the employees in charge of applying the permit in a practical manner: Local secretary, Eco-counsellors and environment, regional development, and town planning department employees. The main objective of these seminars was to enable them to integrate all legislation and new procedures into their administrative procedures. Employees of the Prevention and Authorisation Division's external departments (Directorate-general for natural resources and the Environment) allocated to the session's geographical area were also invited to these training sessions.

In 2001, 26 sessions have been set up for the 262 Walloon communities. The participation rate of people subscribing was almost 90%, which proves the high interest of council employees for this legislative reform in which they will have an essential role.

Although most participants appreciated the company classification being reorganised according to the NACE¹, they expressed concerns as to the different final deadlines and the practical application of this legislation. They also feared being faced with applicants who felt powerless due to the shake-up of (company) procedures.

Other more practice-based training sessions will be indispensable. These will be carried out in collaboration with the Union of Walloon towns and villages in the spring of 2002, after the Environmental Permit is set up.

Eco-counsellors will therefore have the important mission of informing and making information accessible to the stakeholders, and of helping companies and council employees that are in charge of these applications.

Simplifying administration and transparency of the files, linking environment and regional development come with a price: changing our habits!

*Catherine Hauregard
Institut Eco-Conseil, july 2001*

¹ NACE = General nomenclature of economic activities in the European communities.

Communication avec les riverains dans le cadre d'un permis d'Exploiter

Rôles des éco-conseillers

L'intégration de l'activité économique dans le tissu urbain ou dans les zonings industriels n'est pas simple: d'une part, les projets sont porteurs d'emploi et de ressources financières et d'autre part, les mandataires publics doivent garantir une qualité de vie pour leurs citoyens. Les habitants, quant à eux, revendiquent une participation plus large à la prise de décision. Ils ont le sentiment qu'ils ont plus à perdre qu'à gagner lorsqu'un projet se présente et se sentent souvent démunis devant la lourdeur du "processus de décision". Enfin, les demandeurs souhaitent pouvoir bénéficier de procédures simplifiées et uniformes et doivent tenir compte de nombreuses contraintes: techniques, financières, locales sans oublier les contraintes environnementales.

La réforme du régime des permis d'exploiter et des études d'incidences sur l'environnement actuellement en cours, confirme la place de la commune en tant que maillon essentiel: le Collège Echevinal devient, dans la plupart des cas, autorité compétente en première instance. Dans le sillon de cette réforme, il est actuellement indispensable de créer au sein des Pouvoirs Publics une culture de la communication et de la concertation afin de désamorcer la méfiance des citoyens et la dynamique de conflit au niveau local, d'éviter un rejet d'office (NIMBY)¹. Les éco-conseillers et



médiateurs en environnement peuvent contribuer à cette dynamique et aider à construire une “citoyenneté responsable”.

En effet, tout confirme qu'il faut renforcer l'information des acteurs (population, entreprises...) tant dans la phase d'élaboration du projet que dans sa réalisation ou son exploitation. L'éco-conseiller communal pourra ainsi:

- aider l'entreprise à se familiariser aux nouvelles classifications,
- améliorer la convivialité des enquêtes publiques et susciter des réunions d'information complémentaires,
- vulgariser les données des dossiers etc,
- conseiller le décideur en apportant des arguments d'aide à la décision. Après l'octroi des permis, il pourra encore suggérer et faciliter la mise en place de structures permanentes de dialogue tels que les comités d'accompagnement ou les commissions consultatives. Ces structures apporteront des réponses pertinentes particulièrement si des conflits émergent.

Les comités d'accompagnement sont composés de représentants des différents acteurs impliqués dans le projet: les autorités publiques, les riverains, l'entreprise. L'objectif de ces comités est de permettre, par des réunions régulières, de désamorcer les crises et de faciliter la communication entre les acteurs. Souvent, l'éco-conseiller y joue le rôle de médiateur. De nombreux comités d'accompagnement existent en Wallonie (ex: centrale Electrique d'Amercoeur, Sucrerie de Genappe, Centres d'enfouissement techniques...).

Un cas particulier de comité

d'accompagnement est la Commission Sécurité-Environnement du zoning de Feluy. La particularité de ce zoning pétrochimique est d'être situé à cheval sur deux communes (Seneffe et Ecaussinnes) et de regrouper de nombreuses entreprises dont certaines classées SEVESO². Cette structure de dialogue existe depuis 1990. Elle aborde non seulement les aspects environnementaux mais aussi la sécurité. Les éco-conseillers y assurent à tour de rôle le secrétariat. A l'initiative des entreprises, des campagnes d'analyses annuelles (air, eau, bruit, trafic...) permettent de suivre l'état des lieux de l'environnement autour de cette zone.

Les initiatives ponctuelles, qu'elles soient menées par les entreprises elles-mêmes (journées portes-ouvertes, sponsoring, toute-boîte d'information...) ou par la commune (réunion d'information, organisation d'un concours...) facilitent également l'intégration de l'entreprise dans son “environnement”. Citons ici, l'initiative de la Fondation Roi Baudouin “Quartier de vie” qui permet la concrétisation de projets touchant le cadre de vie, basés sur un partenariat où les entreprises locales ont souvent leur place.

Enfin, rappelons que les entreprises qui s'inscrivent volontairement dans un programme d'amélioration de l'environnement (Responsible care, ISO 14001, Emas) respectent mieux les législations en matière d'environnement, s'engagent à atteindre des objectifs et à communiquer les résultats obtenus. Des outils de management environnementaux légers pour les petites entreprises

(indicateurs de performance, éco-cartes) sont également à favoriser. Ce sont des domaines où les éco-conseillers apportent aussi une expertise utile.

En conclusion, rappelons que les maîtres mots d'une bonne relation sont: confiance mutuelle, transparence, communication et négociation. Enfin,



n'oublions pas que mieux vaut prévenir que guérir, une bonne prise en compte des risques et des alternatives potentielles reste toujours préférable.

1 NIMBY: "Not in my Back Yard" - Réaction de rejet signifiant pour une activité "loin de chez soi".

2 SEVESO: Les activités présentant des risques d'accidents majeurs au sens de la directive européenne dite SEVESO, en référence à la Ville d'Ithilie (Lombardie) où a eu lieu une importante pollution chimique en 1976.



Quelques conseils basés sur une longue expérience de traitement de ce type de dossiers:

Conseils pour le demandeur

Avant le dépôt de la demande:

- *S'informer sur les conditions générales et sectorielles*
- *S'informer sur les conditions d'exploiter habituellement imposées*
- *Connaître les contraintes locales (voisinage, autres sociétés, problèmes existants)*
- *Prévoir des enquêtes auprès des riverains, une réunion d'information*
- *Rencontrer les autorités, discuter préalablement du contenu, des dates prévues pour le dépôt des dossiers*

Après le dépôt de la demande:

- *Collaboration lors des enquêtes publiques*
- *Communication de données complémentaires*
- *Laisser une porte à la négociation et la nourrir par l'argumentation*
- *Ne pas minimiser impacts et risques mais les exposer clairement*

Après délivrance du permis d'exploiter:

- *Confiance mutuelle, respect du lieu*
- *Transparence dans le fonctionnement*
- *Faciliter le suivi et le contrôle; l'exploitant doit tenir à disposition des autorités, sur les lieux de l'établissement (les permis et déclarations mises à jour, les conditions complémentaires, la liste*

des incidents et accidents pouvant porter préjudice à la santé ou l'environnement

- Eviter le phénomène de “boîte noire” par une bonne communication
- Signaler à l'autorité compétente tout accident ou incident de nature à porter préjudice à l'homme ou l'environnement
- Suivre les demandes d'informations et chercher des solutions aux plaintes

Conseils pour l'administration communale

Avant le dépôt de la demande:

- Faciliter l'accès à l'information
- Aider à la compréhension des textes administratifs et techniques

Après le dépôt de la demande:

- Relayer les enquêtes publiques par des moyens de diffusion appropriés
- Faciliter la concertation par l'aménagement de lieux conviviaux (pour la consultation des dossiers, les réunions) et l'aménagement des horaires
- Suggérer les services d'un médiateur expérimenté
- Ne pas prendre parti délibérément, montrer le souci de voir s'instaurer un dialogue constructif
- Evaluer en terme d'intérêt général plutôt qu'en terme d'intérêt particulier
- Motiver ses décisions, ses avis

En règle générale:

- S'entourer de personnes compétentes (comme les éco-conseillers, les médiateurs)
- Informer la population sur les risques
- Prévoir des mesures préventives et permanentes
- Faire appliquer les conditions d'exploitation (surveillance et inspection)
- Tenir les registres

Au niveau des riverains

Avant le dépôt de la demande:

- S'informer sur les législations en vigueur
- S'organiser en comité de quartier
- Participer activement à la vie communale

Après le dépôt de la demande:

- Participer à l'enquête publique
- S'entourer de personnes compétentes
- Ne pas confondre intérêt particulier et intérêt public, rester constructif

Après délivrance du permis:

- Signaler les plaintes, chercher à désamorcer les problèmes en dialoguant
- Participer aux structures mises en place (comités d'accompagnement, commissions consultatives)

Bénédicte Maréchal, Cap'Gen,
Eco-conseillère indépendante.
benedicte.marechal@pi.be



Communicating with inhabitants for the purposes of an operating permit

Role of the eco-counsellor

Integrating economic activity into the urban fabric or industrial estates is not easy: On the one hand, these projects bring employment and financial resources and yet, at the same time, public representatives must ensure quality of life for the inhabitants. The inhabitants demand greater participation in decision-making. They feel that they have more to lose when a project comes along and often feel powerless due to the complexity of the “decision-making process”. Lastly, applicants would like to see simpler and more standard procedures and must bear in mind numerous constraints: whether technical, financial, local, not forgetting environmental constraints.

The reform of the operating permit legislation and studies of environmental consequences currently underway confirm the community's status as an essential link: the deputy Burgomaster College is, in most cases, the competent authority. Under this reform, it is currently of utmost importance to develop communication and consultations within the public authorities in order to end the inhabitants' mistrust and local disputes, and avoid a NIMBY¹ mentality. Eco-counsellors and environmental mediators can contribute to this effort and help to build “responsible

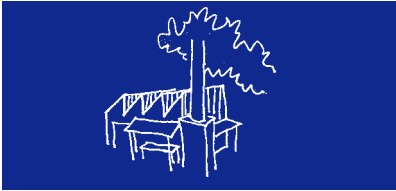
citizenship”.

The facts show that more information should be given to stakeholders (population, companies...) both during the project's development phase and its realisation. The local eco-counsellor can then:

- help the company to become familiarised with the new classifications,
- improve the conviviality of public enquiries and encourage complementary information meetings,
- make the dossiers etc more comprehensible.
- advise the decision-maker and help decision-making. After the permits are granted, he may still suggest and facilitate the creation of permanent means of dialogue such as accompanying committees and advisory commissions. These structures will provide useful solutions, especially if conflicts arise.

Accompanying committees are comprised of representatives of the different stakeholders involved in the project: public authorities, inhabitants, the company. The aim of these committees is, through regular meetings, to forestall major disputes and facilitate communication between the parties. Often, the eco-counsellor acts as a mediator. Many accompanying committees exist in Wallonia (e.g.: centrale Electrique d'Amercoeur, Sucrierie de Genappe, Centres d'enfouissement techniques...).

One particular case is the Feluy estate Environmental Safety Commission. The particularity of this petrochemical estate



is that it is between two towns (Seneffe and Ecaussinnes) and is comprised of various companies, some of which are classed as SEVESO². This means of dialogue has existed since 1990. It deals with not only environmental aspects but also safety matters. The eco-counsellors act as secretaries. On the companies' initiative, annual analysis campaigns (air, water, noise, traffic...) enable the state of the environment to be evaluated around this area.

Individual initiatives, whether from the companies themselves (open days, sponsoring, widespread information...) or from the community (information meeting, competition...) also facilitate the company's integration into its environment. One example is the initiative of the Roi Baudouin Foundation "Living quarter" which enables projects affecting the living environment to be realised, based on a partnership within which local companies are often present.

Finally, the companies that voluntarily adhere to an environmental improvement programme (Responsible care, ISO 14001, Emas) follow environmental legislation more carefully, and undertake to reach the objectives and publish the results. Simple environmental management tools for small companies (performance indicators, eco-mapping) are also recommended. These are areas where eco-counsellors can also provide useful expertise.

To conclude, the key elements of a healthy relationship are: mutual trust,

transparency, communication and negotiation. Let us not forget that it is better to be safe than sorry, and that it is always better to take into account the risks and potential alternatives.

1 NIMBY: "Not in my Back Yard".

2 SEVESO: Activities carrying risks of major accidents within the sense of the European SEVESO directive, referring to the town of Ithlie (Lombardy) where a major chemical pollution incident occurred in 1976.



A few pieces of advice based on long experience in dealing with these types of matters:

Advice to the applicant

Before submitting the application:

- Be aware of general and specific requirements,
- Be aware of operating requirements generally imposed,
- Find out about local constraints (neighbourhood, other companies, existing problems)
- Plan surveys for the inhabitants, an information session.
- Meet with the authorities, discuss beforehand the content, expected dates of application.

After submitting the application:

- Cooperate during public enquiries
- Provide complementary data
- Leave room to negotiate and use constructive argumentation
- Do not minimise impacts and risks; explain them clearly

After the permit:

- Mutual trust, take care of the site
- Transparent operating
- Facilitate follow-up and monitoring. The company must keep at its site, for the purposes of the authorities, updated permits and declarations, additional conditions, the list of incidents and accidents that may create a danger to health or the

environment.

- Avoid the “black box” scenario: communicate
- Notify the authorities of any accident or incident that may be harmful to man or to the environment
- Follow up requests for information and seek out solutions to complaints

Advice to the local authorities

Before the application is submitted:

- Facilitate access to information
- Help the other party to understand administrative and technical texts

After the application is submitted:

- Pass on public enquiry information through appropriate methods
- Facilitate discussions by providing a convivial location (to consult dossiers, meetings); improve opening hours
- Suggest using the services of an experienced mediator
- Do not deliberately take sides, show that you are keen to create constructive dialogue
- Assess in terms of general interest rather than a particular interest
- Justify your decisions and opinions

Generally:

- Seek the support of competent people (eco-counsellors, mediators)
- Inform the population of the risks
- Plan preventive and permanent measures
- Ensure that operating conditions are followed (monitoring and



inspections)

- Hold registers

To the inhabitants

Before the application is submitted:

- Be aware of the legislation in force
- Organise a local committee
- Take an active part in local life

After the application is submitted:

- Take part in the public enquiry
- Seek the support of competent people
- Do not mix individual interest with public interest, stay constructive

After the permit:

- Notify of complaints, try to forestall problems through dialogue
- Participate in the structures set up (accompanying committees, advisory commissions)

*Benedicte Marechal, Cap'Gen,
Independent eco-counsellor.
benedicte.marechal@pi.be*



EAU

INTRODUCTION

L'eau devient une ressource rare et chère. La gestion de l'eau ayant de nombreuses implications sur l'environnement, la santé, le développement économique..., des législations en fixent de plus en plus les règles.

Les directives européennes abondent, que ce soit en matière de qualité (98/83/CE - qualité des eaux destinées à la consommation humaine) ou en fin de parcours en matière de rejet d'eau (91/271/CE - eaux résiduaires) sans oublier la directive cadre (2000/60) qui va guider la politique communautaire en matière d'eau pour les prochaines décennies, pour ne citer qu'elles.

Au niveau régional, la transposition de ces directives dans les réglementations amène le Gouvernement wallon à mettre en place une série d'outils sur lesquels les éco-conseillers s'appuient pour mettre en œuvre des actions qui auront in fine un impact important sur l'environnement, par exemple les Plans Communaux Généraux d'Égouttage et les Contrats de Rivière.

WATER

INTRODUCTION

Water is becoming a rare and expensive resource. As water management has many implications for the environment, health, economic development..., legislation sets out more and more regulations.

European directives abound, both for quality (98/83/CE - quality of water for human consumption) or at the end of the line for discharge (91/271/CE - residuary water) not forgetting the framework directive (2000/60) that will guide community water policies over the coming decades, to name but a few.

At a regional level, the transposition of these directives into regulations has brought the Walloon government to implement a series of tools for the eco-counsellors to use to install measures that will ultimately have a major impact on the environment, for example, the General Local Drainage Schemes and the River Contracts.



TOUS A L'EAU !

LE CONTRAT DE RIVIERE DE LA HAUTE MEUSE



En Belgique, au début des années 90, les autorités ignorent encore à peu près tout des principes porteurs des contrats de rivière. Que les communes, les riverains et les entreprises qui bordent un cours d'eau parviennent à se mettre d'accord pour le sauver de la destruction, ils demandent à voir!

Ils n'attendent pas longtemps... Dès 1991, Inter-Environnement Wallonie et la Fondation Roi Baudouin décident de tenter l'expérience en s'attaquant à un très gros morceau: la Haute Meuse dont ils jugent l'équilibre écologique fortement menacé. Le contrat projeté s'étend de la ville de Namur à la frontière française.

Il englobe les flancs de la vallée et plus de 40 kilomètres d'un fleuve à dimension internationale.

S'inspirant des expériences menées en France depuis 10 ans, les deux associations rejointes en 1992 par les autorités provinciales et communales concernées (Namur, Profondeville, Anhée, Yvoir, Dinant, Hastière) s'organisent en un comité de rivière. Tout au long de la procédure, ses 68 membres sont assistés et dynamisés par un secrétariat permanent constitué notamment de l'éco-conseillère du



Gouvernement provincial de Namur, Anne Pochet.

Dans une première phase, toutes ces personnes qui représentent également les particuliers et le monde associatif local sont chargées de dresser l'état de santé du malade et de proposer une série de solutions alternatives.

Les différentes étapes de cet inventaire donnent lieu à d'intenses négociations et finalement aboutissent à la constitution d'un catalogue de propositions qui sont une nouvelle fois soumises à l'appréciation des partenaires. Pour être adoptées, elles doivent faire l'objet d'un consensus.

En 1994, les divers partenaires parviennent à un accord. Le document qui

le formalise prend le nom de "Charte de la Haute Meuse". Il précise, en trois cents propositions, les pratiques à intégrer systématiquement lors des interventions ou des décisions relatives au fleuve ou à la vallée. Les fonctions récréatives, économiques, écologiques et sociales de la Haute Meuse sont prises en compte.

Ce document assez technique est réécrit pour la population sous une forme beaucoup plus lisible. Cette brochure ainsi que le bulletin trimestriel d'informations s'insèrent dans une politique générale de sensibilisation du public, un des principes fondateurs du processus.

En juin 1994, après relecture par ses services juridiques, la Région wallonne qui entre-temps, a rejoint le mouvement donne son aval à cette déclaration de bonnes intentions. Ce projet est alors l'un des cinq contrats de rivière pilotes agréés et assistés par les autorités régionales.

Reste maintenant à transformer ces visées théoriques en actions réalistes! Le secrétariat permanent s'y emploie. Après avoir soumis ces projets au comité de rivière, le "Contrat de rivière" est approuvé. Le programme retenu précise qui fera quoi en faveur de la Haute Meuse.

Toute la coordination du projet repose entre les mains d'Anne Pochet, qui reçoit l'assistance d'une secrétaire à mi-temps. C'est l'éco-conseillère qui rédige les documents de travail, débloque les situations conflictuelles, recherche les financements et tient la population et les médias au courant de l'avancée du projet.



Dialogue et concertation sont les maîtres mots du projet.[...]

[...] Parmi les points positifs du projet, elle note une nette évolution dans la manière dont les gens la perçoivent. La démarche a permis aux partenaires de saisir le rôle pluri-fonctionnel joué par un éco-conseiller et d'accroître sa crédibilité. De son côté, la population qui n'a jamais eu l'habitude d'être consultée se sent valorisée par ce processus de négociation. Certains gestionnaires ont acquis ce que l'éco-conseillère appelle fièrement un réflexe "Haute Meuse". [...]

"21 actions efficaces de conseil en environnement"

Namur, Anne Pochet



A l'heure actuelle, de nombreux pays se trouvent au cœur d'un processus de révision de leur approche en matière de gestion de l'eau.

Ce souci de mieux gérer la ressource en eau est de plus en plus présente au niveau de la planète bleue.

L'Europe a compris la nécessité d'établir une législation communautaire de l'eau et a transcrit cette volonté dans une directive cadre n° 2000/60 du 23/10/2000. Celle-ci prescrit une gestion plus adaptée aux besoins du cycle naturel de l'eau et définit, notamment, une gestion communautaire de l'eau par bassin hydrographique en y associant tous les acteurs.

S'inscrivant dans cette mouvance, la Région wallonne s'implique déjà pleinement dans la mise en œuvre de cette directive. Le territoire de ses 3 bassins (Escaut, Meuse et Rhin) est à présent découpé en 14 sous-bassins.

A l'heure actuelle, les contrats de rivière sont au nombre de 13 en Région wallonne: Dendre, Dyle, Haute-Meuse, Hoegne et Wayai, Honnelles, Munos, Ourthe, Sambre, Semois, Ton, Trouille, Vesdre et Wiltz.

A l'échelle de la Région wallonne, c'est plus d'un tiers du territoire qui est maintenant concerné par un contrat de rivière et un tiers des Communes (90 Communes impliquées).

Un éco-conseiller est impliqué dans chacun de ces contrats de rivière et certains son responsables de projet comme Aude Tefnin pour le contrat de rivière Ourthe et Francis Rosillon pour le contrat de rivière Semois.

ALL JUMP IN!

HAUTE MEUSE RIVER CONTRACT

In Belgium, at the beginning of the 90s, the authorities knew very little about the key principles of the river contract. Local authorities, inhabitants and companies along the river reaching an agreement to save it from destruction? They'll believe it when they see it!

They do not have to wait long...



In 1991, Inter-Environnement Wallonie and the Roi Baudouin Foundation decide to take on a very big challenge: the Haute Meuse whose ecological balance they feel is in great danger. The projected contract stretches from the town of Namur to the French border. It covers the sides of the valleys and over 40 km of this international river.

Inspired by experiments carried out in France for the last 10 years, the two associations, joined in 1992 by the provincial and local authorities concerned (Namur, Profondeville, Anhee, Yvoir, Dinant, Hastiere) join to form a river committee. During the entire procedure, its 68 members are assisted and encouraged

by a standing secretariat including namely the eco-counsellor of the Namur provincial government, Anne Pochet.

In the initial phase, all these people, including representatives of citizens and local associations, are called to report on the state of health of this river and to propose a series of alternative solutions.

The different stages of this analysis produced intense negotiations which finally led to the creation of a catalogue of proposals which were then submitted to be evaluated by the partners. In order to be adopted, a consensus must be reached.

In 1994, the different partners came to an agreement. The official document takes the name "Haute Meuse Charter". It specifies, under three hundred proposals, practices to be used systematically during interventions or decision-making that concern the river or the valley. The recreational, economic, ecological and social functions of the Haute Meuse are taken into account.

This rather technical document is rewritten for the population in a much more readable form. This booklet, and the quarterly newsletter are part of a general public awareness campaign, one of the underlying principles of the process.

In June 1994, after being re-read by its legal department, the Walloon regional authorities, which in the meantime have joined the movement, approves this declaration of good intentions. This project is at the time one of five pilot river





contracts to be approved and aided by the regional authorities.

Now all that remains is to transform these theoretical targets into realistic measures! The standing secretariat works to this end. After submitting these plans to the river committee, the “River Contract” is approved. The programme specifies who will work in favour of the Haute Meuse.

The entire project’s co-ordination is in the hands of Anne Pochet, who receives help from a part-time secretary. The eco-counsellor draws up the work documents, settles conflictual matters, seeks out funding and keeps the population and media informed of the project’s developments. Communication and consultation are the project’s key concepts.[...]

[...] Among the project’s positive points, she notes a marked improvement in the way the people perceive her. The action enabled the partners to understand the multi-functional role of the eco-counsellor and increased her credibility. This negotiation process made the population, which was not in the habit of being consulted, feel more important. Certain managers acquired what the eco-counsellor proudly calls the “Haute Meuse” reflex. [...]

*“21 effective steps to environmental consulting”
Namur, Anne Pochet*

Currently, several countries are at the heart of a process to change their approach to water management.

This concern to improve water management is evermore present world-wide.

Europe understood the need to create Community water legislation and transformed this desire into framework directive 2000/60 of 23/10/2000. The latter recommends management better suited to the needs of the natural cycle of water and defines Community water management by catchment basin by bringing all stakeholders together.

Committed to this policy, the Walloon regional authorities are already deeply involved in implementing this directive. The territory of its 3 basins (Escaut, Meuse and the Rhine) is currently divided into 14 sub-basins.

At present, there are 13 river contracts in the Walloon region:

Dendre, Dyle, Haute-Meuse, Hoegne and Wayai, Honnelles, Munos, Ourthe, Sambre, Semois, Ton, Trouille, Vesdre and Wiltz.

Across the Walloon region, over one-third of the territory is now concerned by a river contract and one-third of its towns and villages (90 towns and villages involved).

An eco-counsellor is involved in each of these river contracts and some are project managers like Aude Tefnin for the Ourthe river contract and Francis Rosillon for the Semois river contract.

Le PLAN COMMUNAL GENERAL D'EGOUTTAGE

Un outil de planification pour les communes

En matière d'assainissement, l'Europe a fixé des échéances précises afin d'améliorer la qualité de nos eaux tant superficielles que souterraines. En application de la directive européenne sur les eaux résiduaires (91/271/CEE), la Région wallonne a adopté une série de réglementations. Parmi les outils de planification mis en place en matière d'eau, le PCGE, lisons "Plan Communal Général d'Egouttage", est sans conteste l'outil le plus visible dans la réalité communale.

Le PCGE est un plan "technique" de l'ensemble du territoire communal qui met à plat les options d'assainissement approuvées par le Conseil communal et la Région wallonne pour les différents bassins versants de la commune. Il a une validité de 15 ans. C'est un outil obligatoire et toutes les communes wallonnes en possèdent un désormais. Elles ont été subsidiées pour le réaliser. Le plan d'égouttage comprend une carte hydrographique et un rapport relatif à ladite carte. Il tient compte de l'incidence des bassins hydrographiques extérieurs dont les rejets se font sur le territoire communal. La carte hydrique du PCGE est établie sur base des planches de l'IGN (Institut Géographique National) - qui constituent le fond de plan - et sur la trame

du plan de secteur. Il permet de visualiser les portions du territoire communal qui seront égouttées et assainies collectivement via un réseau de collecteurs amenant les eaux usées vers une station d'épuration, et celles qui seront traitées via une épuration individuelle. Le PCGE prévoit trois zones et seulement trois zones possibles: les zones égouttées, les zones égouttables et celles qui ne le seront pas c'est à dire les zones dites d'épuration individuelle ou "ZEI". Pour ces trois zones, un arrêté d'exécution gouvernemental (AEGW "collecte" du 15 octobre 1998) précise les obligations et délais qui sont d'application. La commune doit adopter un "règlement communal d'égouttage" reprenant les obligations des habitants dans les différentes zones.

La notion pivot de tout le "jargon" d'assainissement est la notion d'Equivalent Habitant.

1 EH = Equivalent Habitant est la charge moyenne de pollution générée par un habitant. 1 EH correspond à 180 litres d'eau usée par habitant et par jour (selon l'AR du 22/01/74).

Au niveau du calendrier de mise en œuvre des plans d'égouttage, de gros budgets sont actuellement déployés par la Région wallonne pour atteindre les objectifs fixés par la directive européenne. La Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) est opérationnelle depuis un an. 70% du réseau d'égouttage et 30% de l'assainissement sont concrétisés pour l'ensemble de la Wallonie. En 2004, lorsque le programme d'assainissement en cours sera terminé,



80% de l'épuration sera effective. Un budget de 36 milliards a été débloqué à cette intention. La priorité est donnée à l'assainissement des agglomérations de plus de 10.000 EH (Equivalents Habitants). Les travaux de pose des collecteurs d'assainissement et la construction des stations d'épuration sont subsidiés à concurrence de 100% par la SPGE et la Région wallonne tandis que les travaux d'égouttage communaux inscrits au plan d'égouttage sont subsidiés à concurrence de 60%. Ces derniers doivent être inscrits dans le cadre des plans triennaux. Ils seront prioritaires dans la mesure où ils contribuent à atteindre les objectifs fixés par la Région wallonne (AEGW du 25 février 1999).

L'entière du territoire wallon vient d'être inscrit en zone sensible ce qui implique que toutes les nouvelles stations d'épuration devront être pourvues d'un traitement tertiaire des eaux (dénitratification et déphosphatation). En outre, la Région wallonne a fixé les limites de ses 3 districts hydrographiques internationaux (Escaut, Meuse, Rhin) subdivisés en 14 sous-bassins versants. La petite partie du bassin de l'OISE (sous-bassin de la Seine) a été rattachée administrativement au DHI (Districts Hydrographiques Internationaux) de la Meuse. Le programme PIRENE modélisant la gestion des eaux de surfaces et souterraines de ces bassins sera un des outils pour réaliser la gestion intégrée de l'eau. Une structure de coordination appelée P.P.G.I.E. (Plate-forme permanente

pour la gestion intégrée de l'eau) a été mise en place par le Gouvernement wallon pour assurer la cohérence entre toutes les administrations compétentes et les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la Directive cadre.

Dès à présent, de nombreuses personnes se renseignent auprès des administrations communales pour savoir dans quelle zone se situe leur habitation, quand l'égouttage sera construit, pour signaler par exemple des problèmes pratiques. Les réponses sont parfois difficile à donner car l'assainissement n'est généralement pas encore opérationnel ce qui provoque des périodes de transition. De plus, le budget communal destiné à l'assainissement collectif est particulièrement lourd. Les communes doivent maintenant mettre cette période à profit pour planifier l'épuration des eaux urbaines résiduaires, prendre en compte des problèmes récurrents (inondations, écoulements d'eau sur la chaussée...) et informer au mieux les citoyens de leurs droits et obligations en la matière. En bonne collaboration avec l'intercommunale, elles tireront avantage à s'entourer de spécialistes. Le plan d'égouttage, outil technique, n'apporte pas de réponses toutes faites; il devra être confronté à la réalité du terrain afin de résoudre les problèmes pratiques vécus par les habitants. C'est ici que le rôle de l'éco-conseiller communal pourra jouer pleinement.

Possibilités d'aide d'un éco-conseiller communal

- L'éco-conseiller peut aider la commune dans le cadre de son Plan d'Égouttage en fournissant ou adaptant le règlement communal d'égouttage, surtout dans le choix du type d'assainissement demandé en période transitoire, c'est-à-dire avant mise en service de la station d'épuration.

- Une lecture critique du plan par l'éco-conseiller peut permettre de déterminer différents axes d'action dans sa mise en œuvre. Différentes alternatives restent possibles surtout pour des agglomérations de moins de 2000 Equivalent Habitants. Est-il intéressant de conserver une épuration collective ou faut-il privilégier le traitement individuel des eaux? Lorsque l'on définit une Zone d'Épuration Individuelle (ZEI), il faudrait s'assurer que l'installation des unités d'épuration est réalisable pour les habitations de cette zone. En effet, certaines habitations ne disposent pas du terrain adéquat (manque de place, topographie défavorable, sol imperméable, etc.) et les coûts peuvent devenir trop importants. On peut envisager le regroupement des eaux de plusieurs habitations afin d'effectuer une épuration "semi-collective" et les solutions extensives telles que le lagunage ne doivent pas être négligées. Vient alors le délicat problème de la répartition des coûts entre chacune des parties! Dans le cas de l'épuration collective, le coût de l'épuration (investissement + exploitation) est pratiquement entièrement pris en charge par les pouvoirs publics, le particulier

n'intervenant qu'à travers les frais et la taxe de raccordement à l'égout puis via la taxe annuelle sur l'eau. En ce qui concerne l'épuration individuelle, cette répartition est inversée et ce, même après restitution de la taxe sur l'eau et de la prime pour l'unité d'épuration individuelle. Les décideurs, épaulés par les éco-conseillers et les agents techniques peuvent ainsi étudier plus en profondeur les options en tenant compte des contraintes locales. En effet, les comparaisons budgétaires varient d'une commune à l'autre car de nombreux paramètres interviennent.

- Dans de nombreuses communes, le principal travail de l'éco-conseiller au niveau du PCGE consiste en la préparation et la diffusion d'informations de vulgarisation présentant les lignes directrices du PCGE, expliquant les obligations de chacun, les délais légaux, les possibilités de subsides. L'éco-conseiller rédige des brochures ou des articles pour le journal communal, organise des séances d'information dans les différents villages mais il peut également planifier une journée d'information, invitant des fournisseurs et installateurs de systèmes d'épuration individuelles, des architectes et les habitants.

- L'éco-conseiller sera bien souvent le maillon transversal entre le Service Urbanisme (qui s'occupe des demandes d'autorisation de raccordement à l'égout et les autorisations pour l'épuration individuelle) et le Service des Travaux (qui supervise les travaux d'égouttage et le placement des collecteurs d'assainissement)



assurant ainsi via le Service Environnement une certaine cohérence pour les demandes particulières des habitants.

- De même, bien souvent, il sera amené à coordonner le PCGE avec d'autres outils communaux tels que les contrats de rivière, le schéma de structure, le PCDN (Plan communal de Développement de la Nature) ou avec le plan de secteur dans le cadre de la gestion de zones inondables par exemple.

- Enfin, par son travail, il cherchera à passer de la notion d'assainissement des eaux usées à la gestion préventive et écologique des eaux en apportant des conseils pour éviter la pollution des eaux, pour limiter la consommation de l'eau ou encore pour améliorer la qualité des bords de cours d'eau.

*Cap'Gen - Bénédicte Maréchal,
Eco-conseillère Indépendante
benedicte.marechal@pi.be*



GENERAL LOCAL DRAINAGE SCHEME

A community planning aid

As far as sewerage is concerned, Europe has set specific deadlines to improve the quality of our surface and subterranean water. In compliance with the European directive on residuary water (91/271/CEE), the Walloon regional authorities has adopted a series of regulations. Of the water planning aids implemented, the GLDS, (General Local Drainage Scheme), is without doubt the most visible in practice.

The GLDS is a “technical” scheme for the whole of the local territory that examines the sewerage options approved by the Walloon regional authorities and Town Council for the different catchment areas of the town. It's validity is 15 years. This aid is compulsory and all Walloon towns and villages now own one. These are subsidised. The drainage scheme includes a hydrographic map and a report relating to the map. It takes into account the number of external catchment basins that run into the local territory. The GLDS water map is based on Ordnance Survey maps - which constitute the bases - and on the sector map grid. This enables to visualise the sections of local territory that will be drained and purified collectively via a network of collectors bringing the waste water to a purification plant, and the water to be treated through individual purification. The GLDS has set out three possible areas only: drained areas,

drainable areas and non-drain areas, i.e. areas for individual purification. For these three areas, a governmental enforcement order (“Collection” order of October 15, 1998) sets out the obligations and deadlines in force. The locality must adopt a “local drainage regulation” setting out the obligations of the inhabitants in different areas.

The mainspring notion of all the drainage “jargon” is the notion of Inhabitant Equivalent.

1 IE = Inhabitant Equivalent is the average volume of pollution generated by one inhabitant. 1 IE corresponds to 180 litres of waste water per inhabitant per day (according to the AR (Royal Decree) of 22/01/74).

As far as the schedule for the implementation of drainage schemes is concerned, large budgets are currently being allocated by the Walloon regional authorities to reach the targets set by the European directive. The Public water management company (SPGE) has been operational for one year. 70% of the drainage network and 30% of sewerage work have been carried out over the whole of Wallonia. In 2004, when the current sewerage programme is complete, 80% of the purification will be complete. A budget of 36 billion has been allocated for this purpose. The priority is on the sewerage of towns of over 10,000 IE (Inhabitant Equivalents). Work to lay the sewage collectors and build water purification plants are 100% subsidised by the SPGE and the Walloon regional authorities



whereas the drainage scheme local drainage work is 60% subsidised. The latter comes under the three-year scheme. It will be prioritised as it contributes to reaching the targets set by the Walloon regional authorities (Order of February 25, 1999).

The entire Walloon territory has recently been labelled a sensitive area, meaning that all new water purification plants must be fitted with tertiary water treatment equipment (denitrification and dephosphatisation). Furthermore, the Walloon regional authorities have set the limits of its 3 international catchment areas (Escaut, Meuse, Rhine) subdivided into 14 sub-catchment areas. The smaller part of the OISE basin (Seine sub-basin) has been joined for administration purposes to the Meuse DHI. The PIRENE programme to model the management of these basins' surface and subterranean water will be one of the tools used to achieve comprehensive water management. A co-ordination structure named PPCWM (Permanent platform for comprehensive water management) has been implemented by the Walloon government to provide coherence between all competent public services and other stakeholders involved in implementing the framework Directive.

Many people have begun to seek information from local authorities to find out in which area their home is located,

when the drainage facilities will be built, for example to indicate any practical problems. The answers are not always easy to provide as the sewerage is in general not yet operational, thus causing transition periods. Furthermore, the local budget allocated to collective sewerage is particularly complex. Localities must now use this period to plan the purification of residuary urban water, take into account recurring problems (flooding, water running onto roads...) and inform the inhabitants as best they can of their rights and duties. By working hand in hand with the intermunicipality, they will profit from the knowledge of experts. The drainage scheme is a technical aid that cannot bring complete solutions; one must look at the tangible elements to solve any practical problems experienced by inhabitants. This is where the local eco-counsellor comes in.

Possibilities of assistance from the local eco-counsellor

- The eco-counsellor can assist the community within the scope of its Drainage Scheme by supplying or adapting the local drainage regulation especially for the choice of drainage required during the transitory period, i.e. before the water purification plant is operational.

- By carrying out a critical analysis of the scheme, the eco-counsellor can determine the different lines of action to implement it. Different alternatives are available, especially for towns of less than 2,000 inhabitant equivalents. Would it be of use to conserve collective purification,



or should individual water treatment be favoured? When defining an individual purification area one must ensure that installing purification units is feasible for the inhabitants in this area. Some inhabitants do not have suitable land (insufficient space, unsuitable layout, impermeable soil, etc.) and the expenses may become too high. It may be worth considering grouping together the water of several homes to carry out “semi-collective” purification and extensive solutions such as lagooning should not be ruled out. Then there is the difficult problem of sharing the cost between the inhabitants! For collective purification, the costs (investment + use) are practically entirely covered by the public authorities, and individual inhabitants only pay sewer connection costs and the annual water tax. As for individual purification, this breakdown is reversed even after the water tax and subsidy for the individual purification unit is returned. The decision-makers, supported by the eco-counsellors and technicians can then examine in depth the options open to them bearing in mind local constraints. Budget comparisons vary from one town to the next as many elements come into play.

• In many towns, the eco-counsellor's main work as far as the GLDS is concerned consists in preparing and distributing information for the public outlining the GLDS, explaining everyone's duties, the legal deadlines, and possibilities of grants. The eco-counsellor draws up leaflets or articles for the town journal, organises information sessions in the different villages but may also plan open days,

inviting individual purification suppliers and installers, architects and inhabitants.

- The eco-counsellor will often be the link between the Town planning department (which deals with sewer connection applications and individual purification applications) and the Works department (which supervises drainage work and the laying of sewage collectors) thus ensuring via the Environmental department a certain level of coherence for individual applications.

- Similarly, often he will be requested to co-ordinate the GLDS with other local tools such as river contracts, structure plan, the CNDS (Community Nature Development Scheme) or with the sector map for example to deal with areas liable to flooding.

- Finally, through his work, he will seek to go from the notion of sewage disposal to preventive and ecological water management by providing advices to avoid water pollution, to reduce water consumption and to improve the quality of riversides.

*Cap'Gen - Benedicte Marechal,
Independent eco-counsellor
benedicte.marechal@pi.be*

DECHETS

INTRODUCTION

WASTE

INTRODUCTION

Une priorité: la hiérarchisation de traitement des déchets.

Que ce soit dans les textes des directives européennes (91/156/CEE "Déchets", 259/93/CE "Transfert de Déchets", 2000/76 "Incinération", 94/62/CEE "Emballages"...) ou dans le "Contrat d'Avenir pour la Wallonie" (2000) du Gouvernement wallon, cette priorité est bien intégrée par les éco-conseillers qui traitent la problématique des déchets.

Actions de prévention, réutilisation, recyclage: tous les moyens sont bons pour éviter la mise en décharge et limiter les quantités de déchets à incinérer.

Tous ont en tête les objectifs du Plan wallon des déchets, horizon 2010 et oeuvrent, telles des fourmis, pour que la population, les acteurs économiques et les pouvoirs publics soient conscients des enjeux en terme de Développement Durable.

One priority: prioritising waste processing.

Whether it be in the legislation of European directives (91/156/CEE "Waste", 259/93/CE "Transfer of Waste", 2000/76 "Incineration", 94/62/CEE "Packaging",...) or in the Walloon government's "Contract for the future of Wallonia" (2000), this priority is well integrated by eco-counsellors who must deal with the issue of waste.

Prevention, reuse, recycling measures: any means are welcome to avoid dumping and to reduce the amount of incinerated waste.

They all have in mind the targets of the Walloon waste scheme for 2010 and work like busy bees to make the population, the economic stakeholders and public authorities aware of what are the important factors in terms of long-term Development.



Nouveau métier de la commune: éco-conseiller

(Vers l'Avenir, 02/09/00, Christian De Bast)

D'abord un pédagogue.

Philippe Destinay, 54 ans, est éco-conseiller à Liège. Il sensibilise ses concitoyens au respect de leur environnement. C'est-à-dire changer de comportement. Commençons par une rareté, plutôt encourageante. Philippe Destinay, responsable, pour la ville de Liège, de la cellule environnement qui regroupe trois éco-conseillers, a été engagé voici quatre ans, alors qu'il venait de franchir le cap du demi-siècle. La fonction existait déjà, mais de manière diffuse, peu structurée, sans le sceau d'une appellation



contrôlée. Quand on la lui conféra, en '96, l'Echevin de l'environnement, Michel Firket, privilégia la compétence d'une longue expérience. Botaniste de formation, Philippe Destinay travaillait dans une association d'éducation au respect de l'environnement.

Le voici éco-conseiller. Il nous reçoit sympathiquement encombré de papiers qui feraient le bonheur de trois sacs-poubelles.

Qu'est-ce qu'un éco-conseiller? Littéralement, c'est un fonctionnaire qui donne des conseils à la population en matière d'écologie. Le champ des compétences varie d'une commune à l'autre. A Liège, 80% de l'activité concerne le recyclage des déchets.

Tri sélectif

"La première mission, dit notre interlocuteur, est d'informer. Nous répondons aux questions de base: quels sont les jours de collecte des déchets recyclables? Dans quel type de sac dois-je déposer mes cartons? Le téléphone vert sonne quasi en permanence à l'échevinat."

Le métier d'éco-conseiller est né avec la volonté des communes d'encourager le tri sélectif. Pour beaucoup, une révolution culturelle. Le citoyen sort du champ clos de sa consommation personnelle pour participer à un effort collectif. Informer ne suffit pas. La part pédagogique - on dit: sensibiliser, pour ne vexer personne - est essentielle.

Du pédagogue, Philippe Destinay a le parler doux, clair et rassurant. On l'imagine prêchant la bonne parole du respect dans les écoles et les associations de quartier. Il rédige aussi des brochures didactiques.

- "Vous aurez compris que nous ne sommes pas cantonnés dans un horaire fixe. Le contact direct avec le citoyen est primordial. C'est par l'explication directe que l'on crée un climat propice.

- Pour quel résultats?

- Variable. Le tri sélectif a fait un bond. Pour les PMC (papiers,

métaux et cartons), on est passé de 1000 tonnes en 98 à 4500 tonnes en 99, mais cela n'évolue plus et le volume des déchets ne diminue pas. Pour le faire diminuer, nous devons peser sur les modes de consommation. Comme suggérer d'acheter des produits recyclables. C'est plus simple à faire passer là où les gens ont davantage conscience du problème et sont naturellement disciplinés.

- Où par exemple?

- Je ne crois pas vexer mes concitoyens en précisant qu'à Eupen, c'est moins difficile qu'à Liège. Mais je ne veux pas juger. Je n'oublie pas la question du niveau de vie. Il reste des habitants pour qui acheter un sac-poubelle à 1 euro est considéré comme exorbitant..." [...]

Pas des gendarmes.

Une centaine de communes de Wallonie (sur 262) ont un ou plusieurs éco-conseillers. [...]

Il est fortement éco-conseillé de recruter des diplômés de l'Institut Eco-Conseil de Namur, qui dépend de la Région wallonne. [...]

Le contenu du travail de l'éco-conseiller varie d'une commune à l'autre. Dans certains cas, il reçoit le pouvoir de verbaliser. Philippe Destinay y est opposé. "Nous ne sommes pas les gendarmes de l'environnement. Nous avons aussi un rôle de conciliation, entre la commune et le citoyen. Sévir nous donnerait une étiquette répressive. Sévir est l'échec d'une conciliation."

Faut-il uniformiser la fonction? "Oui, notre boulot gagnerait en crédibilité, même si le travail est adapté aux situations. Quant aux petites communes, elles pourraient se partager un éco-conseiller".



Publié avec l'autorisation du "Vers l'Avenir"

New community profession: eco-counsellor

(Vers l'Avenir, 02/09/00,
Christian De Bast)

Above all an educator.

Philippe Destinay, 54 years old, is an eco-counsellor in Liege. His task is to heighten his fellow citizens' awareness to care for the environment. I.e. changing their habits.

Let's start with a rather encouraging rarity. Philippe Destinay, in charge of Liege council's environmental unit that groups together three eco-counsellors, was hired four years ago, when he had just celebrated his first half-century. The position already existed, but in a rather diffuse, unstructured way, without any quality seal. When he was given this position in 1996, the deputy-Burgomaster for the environment, Michel Firket, favoured his long experience. A trained botanist, Philippe Destinay worked in an association for encouraging environmental care.

And now he is an eco-counsellor. He kindly receives us, buried under a mountain of papers that would gladly fill three rubbish bags. What is an eco-counsellor? Literally, it is a civil servant who advises the population on ecological matters. His scope of skills can vary from one town to the next. In Liege, 80% of his work concerns of waste recycling.



Selective sorting

"Our first mission", he says, "is to inform. We answer the basic questions: on what days is the recyclable waste collected? What type of bag should I put my cardboard in? The green telephone rings almost non-stop at the deputy Burgomaster's office"

The profession of the eco-counsellor was created through the desire of certain communities to encourage selective sorting. For many, a cultural revolution. Citizens go beyond their own scope of personal consumption to take part in a collective effort. Just informing is not enough. The educating part - we say: raising awareness, so as not to vex anyone - is essential.

The educator, Philippe Destinay

speaks softly, clearly and reassuringly. You can perfectly imagine him teaching about caring in local schools and associations. He also compiles educational booklets.

- "As you can see, we are not confined to set working hours. Direct contact with inhabitants is of utmost importance. Through direct explanations we can create a healthy atmosphere.

- What are the results?

- They vary. Selective sorting has absolutely rocketed. For PMC (paper, metal and cardboard), we went from 1,000 tonnes in 98 to 4,500 tonnes in 99, but the volume is no longer increasing and the volume of waste is not decreasing. In order to do so, we have to change consumer habits. Like suggesting buying recyclable

products. It is easier to get the message across to people who are more aware of the problem and are naturally more disciplined.

- Where for example?

- I don't think I'll annoy my fellow citizens by saying that in Eupen, it's less difficult than in Liege. But I'm not going to judge people. I'm not going to forget about the issue of living standards. For some inhabitants paying 1 Euro for a rubbish bag is exorbitant..." [...]

No police.

Around one hundred communities in Wallonia (out of 262) have one or several eco-counsellors. [...]

It is highly recommended that these be hired from the Institut Eco-Conseil of Namur, which is dependent upon the Walloon regional authorities. [...]

The eco-counsellor's work varies from one town to another. In some cases, he has the power to report people. Philippe Destinay is against this. "We are not the environmental police. Our role is also to conciliate the local authorities and the citizens. Being ruthless would just make us seem repressive. And that means that conciliation has failed."

Should the job be standardised? "Yes our job would have greater credibility, although the work must adapt to the situation. As for the smaller communities, they could share an eco-counsellor".

With the authorization of "Vers l'Avenir"

Eco-conseiller dans une intercommunale de gestion des déchets (ISPH).

Une augmentation constante et finalement une surproduction de déchets, notamment ménagers, peut conduire à une situation économiquement et écologiquement intenable si une réponse rapide et complète ne se met pas en place.

En Wallonie, au niveau local et supra-local, cette réponse peut provenir des Intercommunales.

Dans la province de Hainaut, l'ISPH (Intercommunale de Salubrité Publique Hennuyère - association de communes sous forme d'une société coopérative) a pour

objectif la gestion des déchets produits par la population d'environ 220.000 habitants.

Cette gestion se traduit par le ramassage des déchets ménagers, les collectes sélectives (verre, papier, métal et carton), la mise en place et le fonctionnement des parcs à conteneurs, le traitement et la valorisation des déchets dans des installations spécialement destinées à ce type d'opérations.

Depuis déjà plusieurs années la réalisation des politiques en matière de déchets à l'ISPH se poursuit avec la participation active de deux éco-conseillères au sein de cette intercommunale.

La part importante de leur travail est consacrée aux actions de prévention, de sensibilisation et de formation auprès des écoles, de mouvements de jeunesse et de la population en général.

Pour réaliser cette tâche, elles ont à leur disposition un infobus avec une exposition permanente, aménagée et actualisée par leurs soins. Le bus se déplace et ainsi l'information touche différentes couches de la population (des écoles aux places de marché).

En ce qui concerne les formations, elles sont organisées et dispensées par les deux éco-conseillères pour les préposés aux parcs à conteneurs de l'ISPH. Cela renforce la motivation de ceux-ci et améliore la qualité des collectes dans le parcs.

Il est important de noter que la gestion





du centre de tri et la gestion des collectes, donc des maillons centraux de l'ISPH, s'opère, elle aussi, avec la collaboration des éco-conseillères.

Le volet communication, qui à priori est à la source des résultats du travail d'un éco-conseiller en général, a ici une envergure particulière puisqu'il s'étale sur plusieurs niveaux et implique différents types d'acteurs. Ainsi, les éco-conseillères veillent à ce que l'information adéquate soit diffusée tant au niveau interne qu'externe, elles assurent le traitement des aspects législatifs de certains dossiers (par exemple ceux du permis pour les nouveaux parcs à conteneurs), et enfin, tâchent d'établir une meilleure compréhension des activités de l'Intercommunale auprès du public.

Parmi les actions qu'elles visent actuellement en partenariat avec les communes, se trouve la mise en place d'un nouveau service de collecte des déchets chez les personnes âgées ne disposant pas de moyen de locomotion (pour se rendre au parc à conteneurs).

Il existe de nombreux projets d'avenir. Leur objectif est double: valoriser tout ce qui peut l'être dans la poubelle et détourner un maximum de déchets du chemin de la décharge.

*Corinne Barbiot et Sylvie Denis,
ISPH et Institut Eco-Conseil, 2001*

Eco-counsellor in intermunicipal waste management (ISPH).

A steadily increasing and eventually excessive waste production, especially household waste, can lead to a situation that is economically and ecologically intolerable if a fast and comprehensive solution is not implemented.

In Wallonia, at a local and supra-local level, this solution may come from an intermunicipal organisation.

In the province of Hainaut, the ISPH (Intermunicipal organisation for Public Health in Hennuyere), is an association of communities grouped under a co-operative society aimed at managing waste produced by the population of around 220,000 inhabitants.

This means collecting household waste, selective collection (glass, paper, metal and cardboard), setting up and operating container areas, and handling and making use of waste in facilities specially designed for this type of operation.

For several years already, ISPH waste policies have been carried out with the active participation of two eco-counsellors.

The major part of their work consists in prevention, raising awareness and training in schools, youth associations and the general population.

To carry out this task, they have at their disposal an infobus with permanent displays that they themselves keep up to date. The bus travels around in order to inform the different sections of the

population (from schools to market squares).

Training is organised and given by teams of 2 eco-counsellors to container area attendants. This increases their motivation and improves the quality of the collection there.

It is important to note that sorting centre management and collection management, central aspects of the ISPH, are also carried out with the help of eco-counsellors.

Communication, which is in theory the basis of the results of the eco-counsellor's work in general, has particular importance here as it concerns several levels and involves different types of stakeholders. Hence, eco-counsellors ensure that suitable information is distributed both internally and externally, ensure that the legal aspects of certain dossiers are dealt with (e.g. for the permit for new container areas), and lastly, try to make the public get a better understanding of the Intermunicipal society's activities.

One mission they are currently aiming for in partnership with the local authorities is a new waste collection service for elderly people who have no transport (to go to the container areas).

Several projects exist for the future. Their aim is twofold: to make better use of any rubbish as far as is possible and to avoid as much rubbish as possible from being dumped.

*Corinne Barbiot and Sylvie Denis,
ISPH and Institut Eco-Conseil, 2001*



Cabot Plastics

A l'arrivée de Caroline Bini, éco-conseillère, un système de tri existait déjà depuis quelques années dans la société Cabot Plastics mais il manquait de structure, de précision et surtout d'information des travailleurs. Il en résultait une non-implication de la plus grande partie des travailleurs et forcément un manque d'efficacité.

Une analyse complète de la situation s'imposait avant de lancer toute nouvelle action. Pour dresser l'état des lieux, l'éco-conseillère a choisi de rencontrer personnellement les ouvriers et les cadres de toutes les lignes de production ainsi que ceux des autres postes de travail. Elle a ainsi pu définir le type de déchets générés, les quantités, les lieux de production... mais aussi les idées, les suggestions, les remarques de chacun concernant le système de tri existant, les propositions pour un système plus performant... Donner la parole à chacun et déjà l'impliquer, le sensibiliser.

Une partie non négligeable des déchets pouvait encore être séparée et recyclée, en améliorant par exemple le système de tri des résines de purges, des emballages plastique... et en créant de nouveaux comportements, comme le tri des papiers dans les bureaux. [...]

Sur base de ses observations et de son enquête auprès du personnel, Caroline Bini a proposé de revoir le système de conteneurs: plus nombreux, plus

appropriés, mieux situés, de couleurs différentes... et d'accompagner ces changements par une campagne d'affichage dans l'usine, campagne explicative et humoristique!

Revoir tout le système est une chose... informer les acteurs en est une autre! Il fallait expliquer qui devait trier, pourquoi et comment. Toutes les personnes concernées ont donc été conviées à des réunions d'information et de formation. Un document reprenant une synthèse de ces informations et procédures leur a été remis.

Une des critiques plus souvent émises par les opérateurs au cours des discussions était: "Il y a des années qu'on nous demande de trier, mais c'est toujours par vague... puis on n'en parle plus!". Il était donc important de prévoir un contrôle et un suivi à long terme du tri des déchets et d'informer les différents acteurs.

Le système de contrôle mis en place est simple: il consiste à considérer le tri des déchets comme toute autre activité de la production (ou des autres postes de travail).[...]

Afin de relancer périodiquement la sensibilisation et la responsabilisation de l'ensemble des travailleurs, des rapports de gestion des déchets, sorte de "Bulletins météo", sont affichés de temps en temps aux différentes valves de l'usine.[...]

Cette action a demandé très peu de moyens... Dans la mesure du possible, les conteneurs existants ont été réutilisés après nettoyage et mise en couleur. Affiches

et brochures comprises, l'investissement tournait autour des 625 euros. L'ensemble du projet a pu être réalisé en six mois par une personne occupée quatre jours par semaine... un coût pour la société mais qui conduit à des économies parfois importantes.

Cette dernière action, réussie, permet ainsi à l'éco-conseillère d'envisager des actions touchant à d'autres domaines dans l'entreprise. La mise en place prochaine d'un système de management environnemental (EMAS, ISO 14.000) permettra de gérer globalement l'ensemble des impacts environnementaux de l'entreprise, en étroite collaboration avec l'ensemble des travailleurs...

Caroline Bini



Cabot Plastics

When Caroline Bini, an eco-counsellor, arrived, a sorting system had already been in place for a few years at Cabot Plastics but was lacking in structure, precision and moreover employee information. This resulted in most of the employees not being involved and therefore a lack of efficiency.

A comprehensive analysis of the situation was needed before starting any new action. To analyse the situation, the eco-counsellor chose to personally meet the workers and executive staff on all the production lines and the employees in other positions. She was thus able to define the type of waste produced, the quantities, the production locations... but also to gather everyone's ideas, suggestions, and comments on the existing sorting system, proposals for a more efficient system... Giving everyone a say is already a means of involving them and increasing their awareness.

A fair amount of waste could still be separated and recycled, for example, by improving the sorting system for draining resin and plastic packaging... and by creating new measures, like sorting paper in the offices. [...]

Based on her observations and staff consultations, Caroline Bini proposed to modify the container system: more of them, more appropriate, better locations, different colours... and to follow these

changes with a display campaign in the plant, that would be both explicative and humorous!

Changing the whole system is one thing... informing the users is another! It was important to explain who was to sort, why and how. All those concerned were therefore invited to information and training meetings. A document summarising this information and the procedures was distributed.

One of the commonest criticisms made by operators during the discussions was: "We've been asked to sort for years, but it's always just been a phase... then it's forgotten about!". It was therefore important to provide for long-term checks and monitoring of waste sorting and to inform the different users.

The monitoring system implemented is simple: it consists in considering waste sorting like any other production activity (or other job).[...]

In order to keep up employee awareness and responsibility, waste management reports, sort of "Weather bulletins" are displayed from time to time at the different plant doors.[...]

This measure required very little means... As far as it was possible, the existing containers were reused after being cleaned and coloured. Including posters and leaflets, the total investment was of around 625 Euros. The entire project was achieved within six months by one person working four days a week... an expense

for the company but resulting in some major savings.

This successful work led the eco-counsellor to envisage other measures affecting other company fields. By setting up an environmental management system (EMAS, ISO 14000) in the near future, the company will be able to manage its environmental impacts, in close collaboration with all the workers...

Caroline Bini



Le projet RISE: implication des travailleurs

Depuis 1996, les branches wallonnes des syndicats belges CSC et FGTB unissent leurs forces pour sensibiliser et former les travailleurs et leurs représentants à l'environnement, renforcer leurs capacités d'intervention sur ces questions et stimuler la concertation sociale en environnement dans les entreprises.

C'est l'objet du projet RISE, le Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement, qui bénéficie du soutien de la Région wallonne et dont la mise en œuvre a été confiée aux instituts de recherche et de formation des deux syndicats respectifs, la FEC (Formation Education Culture) pour la CSC, et l'IWerf (Institut Wallon d'études de recherches et de formation) pour la FGTB.

Ce projet prend la forme de différentes actions sur le terrain et bénéficie d'un accompagnement dans la démarche: par exemple des journées de formation de



base ou sur des thèmes spécifiques, des articles dans la presse syndicale, la réalisation de brochures pratiques et d'outils pédagogiques, des expériences pilotes en entreprise, un service d'aide, un site internet, une cassette vidéo, etc.

Rôle d'un éco-conseiller dans un tel projet

L'éco-conseiller permet dans ce projet de faciliter l'accès des représentants des travailleurs aux informations nécessaires à leur travail syndical sur le thème de l'environnement. Il favorise le partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés de l'entreprise: directions, responsables environnement, conseillers en prévention, médecins du travail, autorités publiques, riverains, etc.

Par sa connaissance du terrain et des acteurs locaux et régionaux autour de l'entreprise, il facilite la mise en réseau de personnes ressources et l'accès à des informations utiles tout en facilitant la compréhension de données techniques, juridiques et scientifiques.

Exemple d'actions développées dans ce projet

Un guide pratique destiné aux délégués syndicaux et aux travailleurs a été réalisé. Son but est d'informer le public syndical sur les grands problèmes environnementaux (changement climatique, qualité de l'air, ressources et utilisation de l'eau, accidents majeurs, dégradation des sols, gestion des déchets, énergie, ...), sur le cadre législatif et politique au niveau régional, fédéral, européen (permis et autorisations, évaluation des incidences sur l'environnement, réglementations sur l'air, les eaux, les déchets, le bruit, les systèmes de gestion environnementale, etc.). Il donne aussi des arguments pour motiver les militants syndicaux à prendre en compte l'environnement dans leur entreprise et il leur donne des outils pratiques pour pouvoir agir.

Des formations sur des thèmes généraux ou plus spécifiques ont été organisées:

- “Syndicalisme et développement durable” ou comment développer des approches globales dans l'action syndicale,
- “Les déchets dans et hors de l'entreprise” pour bien connaître le contexte afin de participer à la prévention,
- “L'eau dans tous ses états” pour entre autre échanger les bonnes pratiques préventives,
- “Modes de gestion environnementale et participation des travailleurs” pour mesurer l'importance et l'efficacité des initiatives syndicales, etc.

Des expériences pilotes ont été menées dans six entreprises, dans des secteurs différents et prioritairement dans des petites ou moyennes entreprises qui ont conduit à un important travail de sensibilisation des travailleurs, travail de longue haleine et qui doit s'inscrire sur le long terme, mais aussi à la mise en place d'actions concrètes

et dont les résultats sont positifs:

- diminution des quantités de déchets, revalorisation, tri sélectif,
- lavage de pièces métalliques en circuit fermé pour réduire les émissions dans l'air et dans les eaux usées et la consommation de produits chimiques à risque,
- neutralisation des déchets d'amiante et soin accru dans le transport de l'amiante, etc.

Des dossiers thématiques ont également été réalisés ou sont en cours de publication:

- “Les solvants. Note technique”. Ce document fournit des informations utiles sur les impacts des solvants sur l'environnement et la santé, sur la réglementation, la prévention, les alternatives et des pistes d'actions possibles en tant que travailleur et représentant des travailleurs.
- “Les activités de nettoyage et l'environnement. Secteur non industriel”. Ce document aborde les impacts des produits et activités de nettoyage sur l'environnement, la réglementation et propose des pistes d'action et de mesures, aux travailleurs et à leurs représentants, pour améliorer la gestion de l'environnement dans les activités de nettoyage.

Des conclusions intéressantes

Dans le projet RISE, les représentants des travailleurs jouent un rôle de stimulant et de catalyseur dans les entreprises, pour la prise en compte de l'environnement. Dans certaines entreprises, ils sont les déclencheurs d'une nouvelle dynamique, dans d'autres ils l'enrichissent, mais ils peuvent aussi être parfois confrontés à des réactions dubitatives voire hostiles de la part des travailleurs. Cependant, dans toutes les entreprises où se sont mises en place des expériences pilotes, le dialogue entre la direction et les travailleurs s'est amélioré y compris sur d'autres domaines que l'environnement.

Le projet RISE permet de sensibiliser un grand nombre

de travailleurs. Les résultats déjà obtenus pour ce projet, commencé en 1996 et qui bénéficie d'un nouveau soutien financier de la Région wallonne pour la période 2001-2003, sont intéressants à deux titres: pour l'environnement et pour la concertation sociale.

Les impacts environnementaux des activités de l'entreprise sont désormais pris en compte et discutés régulièrement avec les représentants des travailleurs là où des équipes syndicales se sont mobilisées sur le projet. La pérennité d'un tel projet et de la dynamique qui en découle dans l'entreprise a plus de chance de réussir si elle s'inscrit dans un contexte institutionnel. Un minimum de règles reconnues par tous et garanties par un tiers permettent à des groupes de travail, qui associent travailleurs et direction, de voir leur engagement s'inscrire dans la durée, ce qui est souhaitable en cas de changement de direction par exemple. Ainsi le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT), obligatoire dans les entreprises belges de plus de 50 travailleurs, et le Conseil d'Entreprise (CE), également obligatoire pour les entreprises belges de plus de 100 travailleurs, sont des instances où sont représentés travailleurs et directions. Elles permettent d'inscrire à l'ordre du jour les questions relatives à l'environnement dans l'entreprise et des les traiter régulièrement en y associant les travailleurs.

*Véronique Porot,
Eco-conseillère, FTU c/o CSC
Juillet 2001*

The RISE project: employee involvement

In 1996, the Walloon branches of the Belgian unions CSC and FGTB joined forces to raise the awareness of employees and their representatives and train them in environmental issues, increase their capacities in responding to these matters and encourage companies to consult with employees on such matters.

This is the aim of the RISE project, the Interunion Environmental Awareness Network, which is supported by the Walloon regional authorities and is implemented by the two unions' research and training institutes, the FEC (Training Education Culture) for the CSC, and the IWerf (Walloon Institute for research and training) for the FGTB.

This project is comprised of different practical measures taken and is accompanied by: basic or specific training



days, articles in the union press, compiling practical booklets and educational aids, experimental company trials, a help service, a web site, a video, etc.

The role of the eco-counsellor in such a project

The eco-counsellor facilitates employee representatives' access to the information necessary for their environmental union work. He encourages a partnership with all the company stakeholders: management, environmental manager, prevention counsellors, company doctor, public authorities, inhabitants, etc.

Through his knowledge in the field and acquaintance with local and regional players around the company, he

helps to create a network of the resources and useful information while facilitating the comprehension of technical, legal and scientific data.

An example of measures developed for the project

A practical guide for union representatives and employees was created. Its aim was to inform the union's members of major environmental problems (climatic changes, air quality, water resources and use, major accidents, soil deterioration, waste management, energy,...), on the legal and political framework at a regional, state and European level (permits and authorisations, assessment of environmental consequences, air, water, waste, noise regulations, environmental management systems, etc.). It also presents arguments to encourage union activists to take environmental matters into account in their company and gives them practical tools to act accordingly.

General and more specific training is organised:

- “Trade unionism and sustainable development” or how to develop global approaches in trade union activities,
- “Waste inside and outside the company” to be well aware of the context to take part in prevention,
- “The state of water” including the exchange of positive preventive measures,
- “Environmental management and employee participation methods” to assess the importance and efficiency of union initiatives, etc.

Experimental trials were carried out in six companies, in different sectors and as a priority in small- or medium-sized companies that carried out a major employee awareness campaign over a long period for the long-term, but also that implemented practical measures leading to positive results:

- a reduction in waste, putting facilities to good use, selective sorting,
- washing metal parts in a closed circuit to reduce air

and sewage emissions and the consumption of high-risk chemicals,

- decontaminating asbestos waste and increased care in the transport of asbestos, etc.

Specific documents have also been published or are currently being published:

- “Solvents. A technical guide”. This document provides useful information on the impact of solvents on the environment and health, on regulations, prevention, alternatives and possible measures that can be taken by the employee and representatives.
- “Cleaning activities and the environment. Non-industrial sector”. This document deals with the impacts of cleaning products and activities on the environment, the corresponding regulations and proposes measures to employees and their representatives to improve environmental management for cleaning activities.

Interesting conclusions

The role of the employee representative within the RISE project is to encourage and catalyse within companies to ensure that environmental matters are taken in hand. In some companies, they produce a new dynamic of efforts, in others they enrich it, but they may also be confronted with doubtful, if not hostile reactions from employees. Nonetheless, in all the companies that implemented the experimental trials, communication between management and employees improved, even in areas other than the environment.

The RISE project raises the awareness of a large number of employees. Results already obtained for the project, which began in 1996 and which has received financial support from the Walloon regional authorities for 2001-2003, are interesting in two ways: for the environment and for company communication.

The environmental impacts of the company activities are now taken into account and regularly discussed with

employee representatives where union teams are involved in the project. The durability of such a project and the resulting efforts within the company are most likely to succeed if placed in an institutional context. A minimal amount of globally recognised regulations guaranteed by a third party enables working groups, involving employees and management, to undertake long-term commitments, which is preferable, should there be a change in management, for example.

The Committee for Prevention and Protection in the Workplace, compulsory in Belgian companies of over 50 employees, and the Works Council, also compulsory for Belgian companies with more than 100 employees, are authorities that represent both employees and managers.

They can highlight environmental matters in the company and enable them to be dealt with regularly through employee involvement.

*Veronique Porot,
Eco-counsellor, FTU c/o CSC*

July 2001

Tout est mien qui finit tien

Les éco-conseillers de 11 communes du Brabant wallon ont uni leur énergie et leur créativité pour initier une campagne originale de sensibilisation à l'éco-consommation...

Pour conscientiser les consommateurs à la problématique de la minimisation des déchets, l'idée est de lancer un message via une "campagne publicitaire" diffusée sur la télévision locale, outil rarement utilisé en sensibilisation à l'éco-consommation. Un bureau de communication a épaulé l'équipe d'éco-conseillers dans le choix des concepts, du rythme et des slogans pour aboutir à la déclinaison des différents thèmes. Le message est clairement la minimisation de production des déchets. Il se veut une ouverture d'idées et une démonstration visuelle de "bons gestes" afin de rendre les enjeux de consommation plus conscients. Les slogans: "Limitons nos déchets... par ... un geste (différents thèmes)... une habitude (renforcement du geste)... Tout est mien qui finit tien."

Les spots sont diffusés par la télévision communautaire locale TV COM. Différentes tranches d'âge sont visées puisque les thèmes abordés vont du "10 heures" de l'écolier (enfants), aux piles (jeunes) en passant par les consignes, le compost, le sur-emballage... (adultes).

Un kit pédagogique est distribué dans les écoles des 11 communes dès septembre 2000. Il contient bien évidemment la cassette vidéo des spots, le "journal de la campagne" et des fiches d'activités à réaliser en classe. Ce kit est aussi offert aux groupes-relais locaux.

Parallèlement, des actions plus spécifiques sont développées par certaines communes...

Plusieurs d'entre elles optent pour la promotion du compostage à domicile avec la formation de personnes-relais, la création de sites de démonstration, l'instauration de prime à l'achat d'un fut composteur... Des gourdes sont distribuées aux élèves des écoles d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

[...] Le budget total de la campagne reste finalement raisonnable, soit environ 125.000 euros pour 7 spots (de 30 à 40 secondes) diffusés en tout pendant 8 semaines (en 2 périodes). Il est cofinancé par les 11 communes. La campagne de production "Tout est mien qui finit tien" entre dans les actions de sensibilisation subsidiées par la Région wallonne dans le cadre de l'arrêté du 30 avril 1998.

Tirant le bilan de cette expérience, les 11 éco-conseillers sont conscients que le projet a pu voir le jour grâce à la solidarité et au travail en partenariat entre les différentes communes mais aussi à l'appui de professionnels du métier... Ceux-ci ont permis de traduire les vieilles habitudes "information/sensibilisation", de-venues rétrogrades, en véritables "clips publicitaires" mettant en avant l'image et agissant sur l'aspect affectif du spectateur-consommateur.

Cette grande aventure ne devrait pas s'arrêter là... Des contacts s'établissent pour diffuser ces spots sur d'autres télévisions locales. [...]

Eco-conseillers du Brabant wallon



All's mine that ends thine

The eco-counsellors of 11 communities in the Walloon Brabant have joined their efforts and creativity to initiate an original eco-consumption awareness campaign...

To make consumers conscious of the question of reducing waste, the idea was to send out a message via a “publicity campaign” broadcast over local television, an aid rarely used for raising eco-consumption awareness. A communication bureau aided the team of eco-counsellors in its choice of concepts, pace and slogans to broadcast the different themes. The message was clearly to minimise the production of waste. The aim was to open up ideas and give a visual demonstration of “useful measures” to make consumers more aware of their acts. The slogans: “Let’s cut down our waste... by ... our actions (different themes)... our habits (reinforcing the action)... All’s fine that ends thine.”

The adverts are broadcast on the local TV station TV COM. Different age groups are targeted as the themes go from the schoolchildren’s mid-morning snack, to batteries (youths) via deposits on bottles, compost, excessive packaging... (adults).

An education kit was distributed in the schools of the 11 towns in September 2000. It of course contained the video tape of the advertisements, the “campaign journal” and activity sheets to carry out in class. This kit was also offered to local intermediary groups.

At the same time, more specific measures were developed in certain towns...

Some of these chose to promote home composting by training intermediaries, creating demonstration sites, a subsidy for the purchase of a composter... flasks were handed out to pupils at the schools of Ottignies-Louvain-la-Neuve.

[...] In the end, the campaign’s total budget was quite reasonable, around 125,000 Euros for 7 adverts (30 to 40 seconds each) broadcast in all over 8 weeks (over 2 periods). It was co-funded by the 11 towns. The “All’s mine that ends thine” production campaign is one of the awareness campaigns subsidised by the Walloon regional authorities under the framework of the order of April 30, 1998.

Looking back on their experience, the 11 eco-counsellors are aware that the project was made possible through solidarity and the hard work carried out in partnership between the different communities but also with the support of professionals in the field. They helped transform the eco-counsellors’ rather dull “information/awareness” habits, into “publicity videos”, playing on image and highlighting the affective aspect of the viewer-consumer.

This great adventure should not stop there... Contacts are being made to broadcast these adverts on other local television stations.

Eco-counsellors of Walloon Brabant

Achats malins... déchets en moins

Fin des années 90, la production de déchets dans nombre de communes wallonnes croît sans cesse. Face à l'augmentation du coût de la mise en décharge et de l'application de la "taxe-sanction" de la Région, la plupart des communes privilégient une politique de tri. A Havelange, les élus ont souhaité trouver une alternative plus durable...

Ils ont dès lors choisi de ne pas s'affilier à Fost Plus¹.... Cette "parade" devait conduire à un réel changement des comportements des Havelangeois et ainsi permettre une réduction de la quantité des déchets et non un transfert vers d'autres filières.

Conscients de l'importance de l'enjeu, les élus font appel, début du printemps 98, à l'asbl Espace Environnement pour réaliser un audit de la gestion des déchets à Havelange et mettre en place un Plan de Prévention avant fin '99, en collaboration avec l'éco-conseiller, la Commission Déchets et bien sûr le Conseil Communal. En septembre, après une large publicité, viennent les rencontres avec la population et les associations locales. Dans la foulée, 4 groupes de travail sont constitués pour organiser la prévention à tous les niveaux, un groupe "écoles", un groupe "sensibilisation", un groupe "Commerçants" et un groupe "Guides-composteurs".

Les acteurs locaux sont motivés... Un mois plus tard, les premières actions sont déjà visibles, les premiers résultats aussi!

Le dernier trimestre de 1998 montre une diminution de 10 kg de déchets par habitant par rapport à 1997. En janvier 1999, le sac payant est imposé... Les actions de promotion de la prévention lors des achats et du compostage se développent... Les résultats ne se font pas attendre! En 1999, les Havelangeois n'ont produit que 139kg/hab/an, soit une diminution de 53% par rapport à 1998.

[...] Un programme minimum de suivi des actions à mener en 2000 a été réalisé en collaboration avec les groupes de travail, la Commission des Déchets et l'éco-conseiller communal. L'implication des acteurs locaux et de l'ensemble de la population est fondamentale...[...] Toutefois, l'appui externe au début de la démarche permet de développer plus facilement des méthodes participatives et implicatives. L'intervention d'un consultant extérieur permet aussi aux acteurs locaux de prendre plus de recul... et parfois, de dépasser certains problèmes, de décloisonner les services de l'administration...

[...]

Soucieux de progresser en tenant compte de l'avis des partenaires et de la population, Philippe Schoemans, l'éco-conseiller communal, tente, au fur et à mesure de la mise en place d'actions, de réaliser une évaluation formative et ce, grâce à des enquêtes, des "bons" réponses, des réunions et beaucoup de contacts personnels.

D'un point de vue financier, de l'avis même de certains conseillers communaux,



le Plan de Prévention doit être pris comme un investissement et pas comme une dépense... Pour les années '98 et '99, le projet a représenté une dépense de l'ordre de 60.000 euros pour les prestations d'Espace environnement, la formation des guides-composteurs, la prime au compostage, l'achat de matériel, fûts... mais pour la seule année '99, la Commune a épargné plus de 37.500 euros grâce à la diminution des déchets.

Tant Espace-Environnement que les acteurs communaux sont persuadés que l'imposition du sac payant a accéléré les processus de diminution des déchets ménagers sur l'entité. Néanmoins, ils sont convaincus que le plan communal de prévention des déchets a permis d'offrir des alternatives aux ménages et donc de canaliser l'effort de diminution vers la prévention des déchets et le compostage à domicile. [...]

Même si les bénévoles estiment le rythme des réunions et des actions très intenses et dès lors, regrettent de ne pas avoir eu le temps de mieux les finaliser, ils sont agréablement surpris et étonnés des résultats obtenus. Ils ne pensaient pas que leurs actions de sensibilisation pouvaient réellement avoir un impact direct et rapide sur l'évolution des quantités de déchets ménagers. [...]

Espace-Environnement a une belle expérience dans l'accompagnement des communes wallonnes qui désirent mettre en place un plan communal de prévention des déchets. Le rôle de l'association est double: favoriser les changements de

comportements de la population et créer une dynamique locale.

Jean-Marie Savino, éco-conseiller d'Espace Environnement a pris en charge l'initiation et la coordination des différents groupes de travail. Son rôle est d'accompagner les membres des groupes de travail dans la concrétisation des actions qu'ils choisissent, en les aidant à structurer leurs manières de travailler. Tous les mois, des réunions sont organisées afin d'élaborer un programme de travail pour des réalisations concrètes. Un contact régulier entre les citoyens est important car il permet de nourrir la dynamique de groupe.

Espace-Environnement valorise l'expérience acquise dans le cadre du plan de prévention de la commune d'Havelange, mais aussi auparavant d'Oupeye, dans la mise en place de nouveaux plans de ce type ailleurs en Wallonie.

*Philippe Scoemans,
Commune de Havelange
et Jean Marie Savino,
Espace Environnement*

1 Fost Plus: L'organisme agréé FOST Plus est une asbl née d'une démarche volontaire du secteur privé pour financer, coordonner et promouvoir la collecte sélective, le tri et le recyclage des déchets d'emballages ménagers. Elle a été créée pour permettre à l'industrie de répondre de manière globale et concrète à la législation en matière d'emballages et, plus précisément, à la mise en œuvre de la Directive européenne (94/62/CE du 21/12/94), et de l'Accord de coopération (AC entré en vigueur le 5/03/97) relatif à la prévention et la gestion des déchets d'emballages ménagers.

Smart buys... less waste

At the end of the 90s, the production of waste in many Walloon communities was increasing incessantly. With an increase in dumping costs and the application of the “penalty tax” in the region, most towns favoured recycling. In Havelange, the elected representatives wanted to find a more durable alternative...

At that time, they decided not to associate with Fost Plus¹.... This idea was aimed at bringing a real change to the behaviour of the inhabitants of Havelange and decrease the quantity of waste instead of simply transferring the latter elsewhere.

Aware of how much was at stake, in the early spring of 98, the elected representatives called upon the non-profit association Espace Environnement to audit waste management in Havelange and to implement a Prevention Scheme before the end of 99, together with the eco-counsellor, the Waste Commission and of course the Town Council. In September, following widespread advertising, came meetings with the population and local associations. At the same time, 4 working groups were formed to organise prevention at every level, one “school” group, one “awareness” group, one “shopkeeper” group and one “Compost-guide” group.

The local stakeholders were motivated... One month later, the initial work was already visible, as were the initial results! During the last quarter of 1998 there was a 22lb decrease in waste per inhabitant compared to 1997. In January 1999, the

payable bag was implemented... Work to promote purchasing prevention and composting was developed... The results were soon seen! In 1999, the inhabitants of Havelange produced just 139 kg/inhab/yr, i.e. 53% less than in 1998.

[...] A minimal action monitoring programme was carried out in 2000 with the working groups, the Waste Commission and the town eco-counsellor. The local stakeholders' and the whole population's involvement was fundamental...[...] However, outside support early on made it easier to develop participatory methods. The participation of an outside consultant also enabled local stakeholders to take a more objective look at ... and sometimes, to solve certain problems, decompartmentalise the local authorities departments etc. [...]

Keen to progress, while bearing in mind the opinions of both the partners and the population, Philippe Schoemans, the town eco-counsellor attempted, as the measures were implemented, to make a formative assessment through surveys, reply cards, meetings and personal contact.

From a financial viewpoint, on the actual opinion of certain town counsellors, the Prevention Scheme was to be seen as an investment and not an expense... For 98 and 99, the project represented total spending of around 60,000 Euros for Espace Environnement's services, compost guide training, the composting subsidy, purchase of equipment, casks... but for 99 alone, the town saved over 37,500 Euros through a decrease in waste.



Both Espace-Environnement and local stakeholders were convinced that the compulsory payable bag accelerated the process of decreasing household waste. Nevertheless, they were also convinced that the town waste prevention scheme provided households with alternatives and therefore channelled reduction efforts towards waste prevention and home composting. [...]

Although volunteers felt that the pace of the meetings and measures was very high, and therefore regretted not having had time to finalise them more satisfactorily, they were pleasantly surprised by the results. They did not think that their awareness work could really have a direct and fast influence on the amounts of household waste. [...]

Espace-Environnement has had wonderful experiences assisting Walloon communities in setting up town waste prevention schemes. The association's role is twofold: working towards changing the population's behaviour and creating local efforts.

Jean-Marie Savino, Espace Environnement's eco-counsellor, took upon himself to initiate and co-ordinate the different working groups. His role was to

assist working group members in carrying out the chosen measures, by helping them to structure their work methods. Each month, meetings were organised to develop a work programme to obtain real achievements. Regular contact between inhabitants is important as this helps to develop group dynamics.

Espace-Environnement has used the experience gained during the Havelange town prevention scheme, and also that of Oupeye before, to implement more similar schemes elsewhere in Wallonia.

*Philippe Scoemans,
Commune of Havelange
and Jean Marie Savino,
Espace Environnement*

1 Fost Plus: The registered organisation FOST Plus is a non-profit association created following the voluntary initiative of the private sector to finance, co-ordinate and promote selective collecting, sorting and recycling of household packaging waste. It was set up to enable the industry to comply in a global and practical manner to legislation concerning packaging and, more specifically, to implement European Directive 94/62/CE of 21/12/94, and the co-operation agreement (that came into force 5/03/97) for the prevention and management of household packaging waste.



SAED

Les enjeux en matière d'aménagement du territoire sont prépondérants pour la Wallonie.

Gérer parcimonieusement l'espace et ses ressources constitue une des composantes essentielles de la relance économique et de la qualité de vie.

Harmoniser les réglementations, évaluer le Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du Logement, simplifier le Schéma de Développement de l'Espace Régional sont autant de missions que porte le Gouvernement actuel.

Elles se traduisent entre autres et notamment par des programmes de rénovation urbaine de quartiers défavorisés en vue de leur insuffler l'énergie pour retisser leur cohésion sociale et d'améliorer leur cadre de vie.

Redynamiser les espaces publics permet de rendre confiance aux investisseurs et d'attirer le citoyen vers les villes.

Réhabiliter les friches industrielles et les Sites d'Activités Economiques Désaffectés (SAED) est également une double priorité:

pour le développement régional, en tant qu'instrument de revitalisation économique;

pour l'environnement, en gérant les pollutions historiques.

Autant d'enjeux portés par de nombreux acteurs, dont les éco-conseillers.

DAES

The stakes in terms of town and country planning are of great importance to Wallonia.

Managing space and resources sparingly is one of the essential ingredients in boosting the economy and improving quality of life.

Standardising regulations, evaluating the Walloon Laws on town and country planning and housing, and simplifying the Regional Development Plan are all missions that the current government has assigned itself.

In practice this includes programmes to renovate underprivileged areas to give them enough strength to rebuild social cohesion and improve their living environment.

Bringing life back into public areas restores the confidence of investors and attracts citizens to urban areas.

Renovating industrial wastelands and Disused Economic Activity Sites

(DEAS) is also a priority in two ways:

For regional development, as a means of stimulating the economy;

For the environment, by managing long-standing pollution.

Numerous stakeholders have taken on these tasks including eco-counsellors.



L'assainissement et la rénovation des sites d'activité économique désaffectés: une priorité pour la Wallonie

Qu'est-ce qu'un SAED?

L'histoire commence en 1978 avec l'adoption par le Parlement National (la Wallonie politique et institutionnelle n'existait pas encore) d'une loi applicable en Wallonie seulement et qui visait à l'assainissement des "sites d'activité économique désaffectés", la Belgique étant le premier pays d'Europe à avoir développé le secteur industriel.[...]

A la même époque, les voisins français du Nord-Pas de Calais commençaient à parler de "friches industrielles" pour désigner les mêmes catégories de sites miniers, textiles ou sidérurgiques en ruine, dont l'industrie ne savait plus que faire.[...]

Avec le recul, et dans le contexte européen, le législateur belge de 1978 apparaît comme un précurseur,

qui avait visé juste dès le départ: en effet, il s'agissait simultanément - et il s'agit toujours:

- d'assainir le site, c'est-à-dire de le nettoyer, d'en éliminer toutes les causes de nuisance (ruines de bâtiments, infrastructures inutilisables, tout ce qui fait désordre...), de façon à en effacer l'impact visuel négatif;
- et, si possible, de récupérer le site pour un nouvel usage (économique ou autre), avec ou sans réutilisation des bâtiments, selon les cas.

Aujourd'hui,[...] une préoccupation nouvelle [...] apparaît: le risque de pollution des sols qui implique, dans certains cas, d'envisager non seulement le "nettoyage" du site en surface, mais aussi en profondeur.

D'où le caractère transversal de la politique d'assainissement et de rénovation des sites qui relève à la fois de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du développement régional. Voire, dans certains cas, de la mise en valeur du patrimoine architectural ou du patrimoine naturel (certains terrils et carrières notamment).

D'où aussi son intérêt pour l'actuel Gouvernement



Wallon, qui a en fait une de ses priorités.[...]

On estime généralement à 9.000 hectares les friches industrielles existant en Wallonie. Un récent bilan dressé par la DGATLP (Administration wallonne de l'Aménagement du territoire) fait état de plus de 2.700 SAED identifiés et répertoriés. Parmi ceux-ci, une majorité de sites charbonniers (près de 600), des carrières (plus de 300), mais aussi des industries manufacturières (textiles, brasseries, verreries, tanneries, papeteries, fabrications métalliques,...), des sites sidérurgiques, des cimenteries, des briqueteries, des abattoirs, des gares et sites ferroviaires, et même des exploitations agricoles...

Plus de la moitié de ces friches sont situées en Hainaut (plus de 1.500 sites), suivi par la province de Liège (près de 500 sites). Les trois provinces centrales, moins anciennement industrialisées comptent néanmoins, ensemble, près de 700 sites désaffectés.

Alors, qu'a-t-on fait pendant 20 ans...? A ce jour [...] près de 200 sites ont pu être recyclés, en tout ou en partie, suite à l'intervention des pouvoirs publics.[...]

Aujourd'hui, de nouveaux projets poursuivent ces stratégies de récupération-réaffectation, dans un contexte et selon une dynamique d'intervention à chaque fois différents.[...]



A la fin des années 1990,[...] il s'agit de donner un coup de fouet à la politique des SAED en sélectionnant une série limitée de "sites prioritaires" bénéficiant d'une procédure raccourcie et, espère-t-on, plus efficace.[...] A ce jour, une quarantaine de chantiers sont en cours.

L'articulation Aménagement-Environnement, fondement de la nouvelle politique des SAED

Le "Contrat d'avenir pour la Wallonie" (septembre 1999) stipule que:

"...le Gouvernement entend faire de la réhabilitation des friches industrielles et urbaines une priorité à un double point de vue:

- pour le développement régional, en tant qu'instrument de revitalisation économique de la Wallonie dans son ensemble et d'amélioration globale du cadre de vie;
- pour des raisons environnementales, dans le cadre d'une gestion responsable des pollutions qui constituent une menace pour l'environnement.

Etant donné les retombées importantes que génèrent les opérations de réhabilitation des SAED, le Gouvernement entend renforcer le processus d'assainissement des friches industrielles et urbaines. Ces dernières devraient participer sans nul doute à un effet d'entraînement en matière de reconversion, et permettre de freiner la désurbanisation".

Depuis lors, le Ministre Foret, en charge à la fois de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, a mis en route un programme ambitieux visant simultanément à recenser correctement tous les sites, à en évaluer le risque environnemental en vue d'arriver progressivement à un "cadastre des sols", et à mieux cerner leurs potentialités, en ce compris leur intérêt patrimonial ou en tant que site naturel.

Tout ceci dans le cadre d'un "Plan stratégique sur les sols, les sites industriels désaffectés et la gestion des sols contaminés", à mettre en œuvre en 24 mois.

L'aboutissement du programme sera un "Décret Sol" venant compléter et/ou épauler du point de vue environnemental les dispositions actuelles du CWATUP'

Ce dernier paragraphe sera actualisé afin d'introduire le recensement des SAED qui s'effectue actuellement avec l'aide des communes.

Assainissement et rénovation selon le CWATUP:

Selon les définitions actuelles du CWATUP¹:

L'assainissement est "l'ensemble des travaux nécessaires à la suppression des causes empêchant la réutilisation d'un site, ou constituant une nuisance concernant son intégration à l'environnement bâti ou bâti". Ceci peut inclure:

- *la démolition de toutes ou en partie des constructions, y compris en sous-sol,*
- *les nivellements, y compris les apports ou évacuations,*
- *l'évacuation des produits, matériaux, débris,*
- *le verdissement du site.*

C'est ici la dimension "assainissement visuel" qui prime, tendant à améliorer le cadre de vie et l'image de la Wallonie en effaçant du paysage les sites industriels désaffectés.

La rénovation est "l'ensemble des travaux de consolidation de la structure portante ainsi que la mise hors-eau d'un bâtiment". Elle peut comprendre:

- *la réhabilitation, en fonction de leur destination et leur utilisation, des constructions maintenues,*
- *la restauration des murs et pignons contigus,*
- *des constructions nouvelles, si elles constituent un complément indispensable à la restructuration des bâtiments maintenus.*

La procédure actuelle de reconnaissance d'un SAED comprend deux étapes principales: dans un premier temps, le site fait l'objet d'un arrêté de désaffectation qui constate de manière provisoire qu'il est désaffecté. Il fait ensuite l'objet d'un arrêté d'assainissement ou de rénovation qui entraînera une obligation d'assainissement ou de rénovation dans le chef de son propriétaire, et fixera sa nouvelle destination.

Les droits et obligations de ces propriétaires, ainsi que les aides prévues par la Région Wallonne (principalement, mais pas exclusivement, pour les pouvoirs publics), sont précisés dans le CWATUP (art. 167 à 171 et 453 à 470).

Jacqueline Miller - Gehat-ULB, mars 2001



¹ Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine

Cleaning up and renovating disused economic activity sites: a priority for Wallonia

What is a DEAS?

The story starts in 1978, when the National Parliament (political and institutional Wallonia did not yet exist) adopted a law applicable in Wallonia alone, aimed at cleaning up “disused economic activity sites”, Belgium being Europe's first country to develop the industrial sector .[...]

At the same period, the French neighbours in the region of Calais began speaking of “industrial wastelands” to designate the same types of disused mining, textile or iron- and steelwork sites, that the industry no longer knew what to do with.[...]

In hindsight, in a European context, the Belgian law of 1978 seems to be a precursor, that was not off the mark: then - and now, the aims are to:

- clean up the site, i.e. clean, eliminate any source of pollution (ruins, unusable infrastructures, any untidiness...), to wipe out any negative visual impact;



- and, if possible, to restore the site to be used again (for economic activity or otherwise), with or without reusing the buildings, depending on the case.

Today,[...] another concern [...] has arisen: the risk of soil pollution which, in certain cases, means considering not only “cleaning” the site on the surface, but also under the surface.

Hence the cross-disciplinary nature of the site cleaning and renovation policy, which concerns land development, the environment and regional development. In some cases, it can even be a question of enhancing architectural or natural heritage (namely certain slag heaps and quarries).

Hence, also, the importance for the current Walloon government, which has made this one of its priorities.[...]

The surface area of existing industrial wasteland in Wallonia is generally estimated as around 22,000 acres. A recent analysis by the DGATLP (Walloon Administration for regional development) has identified and listed over 2,700 DEAS. The majority of these are coal mine sites (almost 600), quarries (over 300), but also manufacturing industries (textiles, breweries, glassworks, tanneries, paper mills, metal works, etc), iron- and steelworks, cement works, brickfields, slaughterhouses, stations and railway sites, and even farms...

Over half are located in Hainaut (over 1,500 sites), followed by the province of Liege (almost 500 sites). The three central provinces, not industrialised so long ago, nevertheless have a total of almost 700 disused sites.

So what has been done over the past 20 years...? To date [...] almost 200 sites have been recycled, in part or in whole, following intervention from public authorities.[...]

Today, new projects are continuing to follow these recuperation-reallocation strategies, each in a different context and through different efforts.[...]

At the end of the 90s, [...] a new lease of life was given to the DEAS policy by selecting a limited number of “priority sites” to benefit from a fast track and, it was hoped, efficient procedure .[...] To date, around forty sites are undergoing work.

Environment-Development listing, the foundation of the new DEAS policy

The “Contract for Wallonia's future” (September 1999)

sets out that:

“...the government intends to make restoring industrial and urban wastelands a priority from a double viewpoint:

- for regional development, as a means of economically revitalising Wallonia as a whole and globally improving the living environment;
- for environmental reasons, to responsibly control the pollution constituting a threat to the environment.

Given the important consequences of the DEAS restoration operations, the government intends to reinforce the process to clean up industrial and urban wastelands. This will without doubt contribute to further consequences for redevelopment and slow down the process of deurbanisation”.

Since then, Minister Foret, in charge of both regional development and the environment, has started up an ambitious programme to list all sites correctly, to assess their environmental risks with the aim of gradually obtaining a “soil register” and also to get a better idea of their potentialities, including their importance in terms of national heritage or natural site.

All of this comes under a “Strategic Scheme for soils, disused industrial sites and contaminated soil management”, to implement within 24 months.

The programme will result in a “Soil Decree” to complete and/or support from an environmental viewpoint the current CWATUP¹ measures

This last paragraph will be updated to include the DAES survey currently carried out with the help of the communities.

ECleaning up and

renovating according to the CWATUP:

According to the CWATUP's¹ current definitions:

Cleaning up is “all work necessary to remove the causes preventing a site to be reused, or constituting a hindrance to its integration into the built or unbuilt environment”. This may include:

- ***demolishing all or parts of the buildings, including underground,***
- ***levelling, including supplies and draining,***
- ***evacuation of products, materials, debris,***
- ***making the site greener.***

Here the “visual clean-up” takes first place, to improve the living environment and the image of Wallonia by erasing disused industrial sites.

Renovating is “all work to reinforce the main structure and roof-in a building”. This may include:

- ***restoring constructions kept, according to purpose and use.***
- ***restoring walls and adjoining gables,***
- ***new constructions, if they are indispensable to restructuring the buildings kept.***

The current DAES recognition procedure is comprised of two main stages: first of all, a closing down order is made that attests temporarily that the site is disused. Then a clean-up or renovation order is made, obliging the owner to clean up or renovate the site, and setting out its new purpose.

The rights and obligations of these owners, as well as the aids provided by the Walloon regional authorities (mainly, but not exclusively, for public authorities), are set out in the CWATUP (art. 167 to 171 and 453 to 470).

Jacqueline Miller - Gehat-ULB, March 2001

¹ Walloon legislation for regional development, town planning and heritage



Reconstruire l'unanimité autour d'une plaine de jeux

C'est en mai 1994 que la commune de Courcelles a installé un des premiers agoraspaces de Wallonie, à Souvret. Proche d'une cité sociale, cette aire de jeux multisports (mini-foot, basket, volley...) remporte très vite un vif succès auprès des jeunes. Outre ceux du quartier, elle en attire beaucoup d'autres, extérieurs à la cité, voire à l'entité. Si cette affluence montre l'intérêt que suscite cet espace auprès des jeunes, il n'en est pas de même pour les riverains qui vivent parfois mal cette cohabitation imposée. Rapidement, des tensions voient le jour entre jeunes et adultes d'une part, et entre adolescents et jeunes enfants d'autre part. C'est dans ce contexte difficile que l'asbl Espace Environnement est appelée par quelques

habitants.

Un toute-boîte est distribué dans tout le quartier pour convoquer une réunion. En accord avec ces habitants, Espace Environnement organise une réunion élargie afin d'entendre et de recueillir un maximum d'avis sur la question. C'est une technique à laquelle l'asbl recourt souvent de manière à ne pas se limiter à un conflit individuel.

Les tensions entre groupes sont telles qu'ils seront tout d'abord rencontrés séparément. Cette première réunion permet aux riverains d'exprimer leurs plaintes, leur vécu, d'établir un relevé des nuisances, d'évaluer l'impact du "problème" dans le quartier, d'organiser l'information et de dégager des pistes de solutions. Un aménagement "concerté" des abords de l'Agora apparaît être prioritaire.

Serge Bastin, éco-conseiller et architecte-paysagiste à Espace Environnement, effectue un relevé topographique et dessine une esquisse sur base des premières attentes de la population. Un écran de verdure entourerait le site pour améliorer l'intégration paysagère et empêcher la projection de balles. Parallèlement, la commune est informée et accepte de libérer un budget pour la réalisation des aménagements.

Un avant-projet est soumis aux adultes, puis aux enfants au cours de réunions séparées, ainsi qu'à quelques adolescents dans la rue. Chacun réagit quant à l'emplacement d'un parking "vélo", la

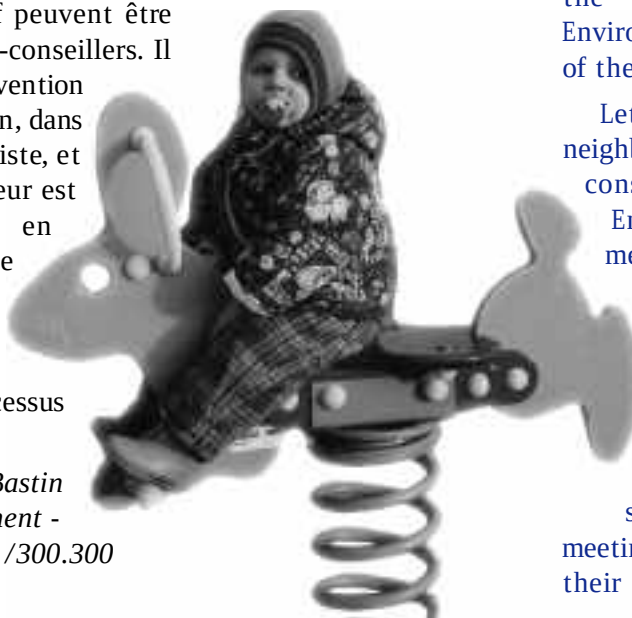
circulation sur les sentiers... Un échange et une négociation s'engagent en fonction de ce qui est possible.

Sur base de l'ensemble des remarques lors de ces diverses rencontres, un projet final est proposé en réunion plénière, passage incontournable pour redonner une cohésion sociale entre enfants, jeunes et adultes. Le dialogue se noue. Chacun a le sentiment d'avoir été entendu et de retrouver dans le plan des éléments qui correspondent à ses besoins.

Il a fallu plus de 4 ans avant que la Commune ne réalise les travaux d'aménagements. Les habitants étaient déçus mais pas résignés... avec l'aide d'Espace Environnement, ils ont continué à interpeller leurs élus.

Malgré les difficultés rencontrées, Serge Bastin estime que le travail de médiateur et le processus participatif peuvent être menés de front par des éco-conseillers. Il pense néanmoins que l'intervention d'un éco-conseiller technicien, dans ce cas un architecte-paysagiste, et d'un éco-conseiller animateur est indispensable. Tout en s'intégrant dans la démarche participative, l'éco-conseiller technicien a, grâce à son savoir-faire d'expert, contribué à enrichir le processus et à concrétiser le travail.

*Contact: Serge Bastin
Espace Environnement -
071/300.300*



Rebuilding unanimity around a playing field

It was in May 1994 that the town of Courcelles installed one of Wallonia's first "agoraspace", in Souvret. Close to a housing estate, this multi-activity area (five-a-side football, basketball, volleyball...) was soon very popular amongst the youths. Not only did the area attract local youths, but also many others, from outside the estate, and even outside the community. Although this popularity shows the interest of such an area for youths, it is not necessarily so for the inhabitants who do not always appreciate this cohabitation. The tension rapidly mounted between youths and adults on the one hand, and between youths and young children on the other. This was why the non-profit association Espace Environnement was called upon by some of the inhabitants.

Letters were distributed in the whole neighbourhood to call a meeting. With the consent of the inhabitants, Espace Environnement organised a general meeting to hear and gather as many opinions as possible. This is a technique that the association often uses so as not to be confined to an individual dispute.

Tension between the groups was such that the latter were met separately first of all. The first meeting gave inhabitants a chance to voice their complaints, their experiences, and



to draw up a list of grievances, to assess the impact of the “problem” in the neighbourhood, to structure the information and to find solutions. It seemed that the priority was to discuss plans to develop the areas around the playground.

Serge Bastin, eco-counsellor and landscape architect for Espace Environnement, carried out a topographic survey and drew up a sketch based on the primary requests of the population. A screen of vegetation would surround the site to make it blend in better, and prevent balls from being projected. At the same time, the local authorities were informed and agreed to allocate a budget to carry out these plans.

A draft project was submitted to the adults, then to the children during the separate meetings, and to a few teenagers in the street. Everyone had their own view on the location of a “bike” parking area, and on bike-riding on the footpaths... Exchanges and discussions were initiated to find a solution.

Based on all the comments made during these meetings, a final project was proposed during a plenary meeting, an indispensable measure to bring some kind of cohesion between the children, youths and adults. Communication was established. All parties felt they were heard and that the scheme involved aspects corresponding to their needs.

It took the local authorities over 4 years to carry out the development work. The inhabitants were disappointed but not resigned... with the help of Espace Environnement, they continued to call upon their elected representatives.

Despite the difficulties faced, Serge Bastin feels that the role as a mediator and the participative process can be faced head-on. He nonetheless feels that the intervention of a technical eco-counsellor, in this particular case a landscape architect, and a supervisory eco-counsellor is absolutely necessary. By getting involved in this participative action, the technical eco-counsellor, through his expertise, helped to enhance the process and achieve the objectives.

*Contact: Serge Bastin
Espace Environnement - 071/300.300*



Partenaire pour l'embellissement du “quartier de vie” de Monceau Parc
Partners for the improvement of the Monceau-Parc “living quarters”



Avant/before ▲

▼ Après/after

Photo: Serge Bastin - Rue de Dorlodot
Espace Environnement



Dessin: Ann Debecker - Simulation Rue de Dorlodot
Espace Environnement



Eco-conseiller: un métier qui se partage, des outils qui s'échangent, un métier qui évolue grâce à la dynamique européenne !

Les éco-conseillers ruraux espagnols: du concept au métier.

Si l'Institut Eco-Conseil de Namur, créé en 1989, a suivi l'exemple de Hambourg et de Strasbourg, il n'a pas fallu attendre une décennie pour que lui aussi fasse des émules.

C'est d'ailleurs aussi grâce à une impulsion européenne qu'en 1997 l'association Vida Sana envisageait la mise sur pied d'une formation d'éco-conseillers à Barcelone.

Depuis 1993, Heinz Werner Engel, éco-conseiller "européen", nourrissait l'idée avec les partenaires espagnols et recherchait des fonds pour la mise en œuvre.

Sur base de projets d'éco-conseil visités par une délégation espagnole en France, en Autriche, en Allemagne et en Belgique en 1996, des cours et matériaux didactiques adaptés à la réalité espagnole ont été développés avec l'appui de l'association européenne des éco-conseillers -Eco-Conseil Europe- et de l'Institut Eco-Conseil de Namur, à travers des rencontres de formateurs et de professionnels et de l'organisation d'un atelier international de formateurs en conseil en environnement en

avril 1997.

Les principaux formateurs espagnols ont finalement suivi un ultime stage à Namur et à Luxembourg avant de former les candidats éco-conseillers dès septembre 1997.

Grâce à des témoignages d'éco-conseillers avertis à l'occasion d'événements comme la semaine verte de Séville, Bioculture à Barcelone... les candidats ne se sont pas faits attendre.

D'une durée de 3 mois, la formation théorique orientée vers les matières rurales - caractéristiques de l'Espagne en dehors des zones urbaines - comprend également un important cours de communication et de nombreux aspects pratiques (visites, études...).

Un stage de près de 6 mois complète cette 1^{ère} formation et a permis aux quelque 20 futurs éco-conseillers issus de toutes les régions d'aborder des thèmes aussi variés que la gestion de l'environnement dans les bassins industriels et dans les entreprises agricoles (Navarre, Galice, Barcelone), le développement de l'agriculture biologique (Almeria, Plaine de Castellon) et de ses débouchés comme la consommation de pain bio dans les hôpitaux (Madrid, Malaga, Ourense, Galice...), la prise en compte de la problématique environnementale en milieu urbain (Tarragone), sans oublier la protection de la nature (Mallorque,

Pyrénées Centrales) et l'éducation à l'environnement (Ourense, Llerida, Mallorca).

Un jury international a finalement délivré un certificat à la plupart de ces nouveaux professionnels de l'environnement, les éco-conseillers ruraux.

Une formation qui gagne à franchir les portes de l'Union Européenne

Les éco-conseillers n'ont pas attendu les candidatures officielles de pays en vue de leur adhésion à l'Union européenne pour développer des projets communs.

La formation d'éco-conseillers peut parfaitement s'adapter aux spécificités locales, comme celle du Centre d'éco-conseil Galati, proche du Delta du Danube, en Roumanie.

Ce centre, spécialisé dans la sensibilisation à l'environnement, a bénéficié du soutien du Ministère de l'Environnement du Grand Duché de Luxembourg grâce aux contacts avec Eco-Conseil Luxembourg.

Dès 1998, un premier séjour à travers la Wallonie et au Luxembourg a permis aux responsables de ce centre de mieux percevoir les enjeux du métier et de les intégrer dans des formations en Roumanie.

Grâce au soutien du Ministère Luxembourgeois de l'Environnement, le centre d'éco-conseil fonctionne depuis 1998 et développe des modules de formation à l'environnement intégrant désormais les concepts du métier, à destination de différents publics-cibles artisans, milieu

rural...

Toutes ces formations concernent le développement durable au sens large, prennent en compte la spécificité de la gestion d'un éco-système comme le Danube et ses abords, le développement rural...

12 personnes travaillent désormais en permanence au centre Galati.

Une idée simple qui séduit...

Pour mener à bien les expériences que les éco-conseillers développent, l'imagination et la créativité sont souvent d'un grand secours.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'associer les travailleurs à la mise en place de systèmes de management de l'environnement dans des petites voire très petites et des moyennes entreprises (PME et TPE).

Mais pas n'importe comment: la participation ne peut se concrétiser que par la bonne communication et information des différents acteurs. Comment parler concrètement et simplement de la réalité environnementale d'un atelier de production, par exemple, sans entrer dans la complexité des organigrammes, flow sheet et autre procédure de fabrication? Le vieil adage "Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours" s'est une fois de plus vérifié.

Dessiner sur un plan de l'atelier les différents impacts sur l'environnement, définir sur des schémas des priorités d'intervention est à la base du concept des éco-cartes (eco mapping).

D'abord testé en Wallonie et à Bruxelles,

ce concept a rapidement séduit de nombreuses personnes, chefs d'entreprise, consultants, éco-conseillers. Les grandes lignes directrices qui sous-tendent le métier d'éco-conseiller s'y retrouvent, la complexité des SME (EMAS, ISO 14000) ne paraît plus insurmontable aux PME et TPE, la barrière des langues tombe par l'universalité des dessins et schémas...

Que fallait-il de plus pour que ce concept s'exporte?

Une expérience pilote fructueuse menée dans une boulangerie artisanale biologique de la région de Barcelone (et qui récemment a débouché sur l'obtention du label ISO 14000 et l'enregistrement EMAS) était plus qu'encourageante.

La porte était ouverte, un site internet dédié à l'eco-mapping faisait le reste et a débouché sur l'utilisation des éco-cartes dans des entreprises hongroises (région de Budapest). L'Association belge des Eco-Conseillers est en contact avec des membres de l'ONG Követ, basée à Budapest et active dans la formation à l'environnement. Elle constitue également le bureau hongrois de l'International Network for Environmental Management (INEM). Un réseau bien établi qui allait permettre un transfert de savoir-faire très concret.

En effet, après une première expérimentation démontrant la faisabilité du transfert, la traduction en magyar des livrets "éco-cartes" et "système de management environnemental" a rapidement constitué l'étape suivante. Ces expériences ont tout naturellement trouvé

place dans le développement du projet Phare regEM piloté par les partenaires hongrois.

Ce sont à présent de nombreuses entreprises de la région de Budapest qui ont utilisé ce système pour mettre en place des SME dans leur organisation, de façon participative, constructive et durable!

Eric Nicolas

Institut Eco-Conseil, 2001



International experiences

Eco-counsellor: a job worth sharing, tools worth sharing a profession ever-evolving through European dynamic!

Rural Spanish eco-counsellors: from concept to career.

Although the Ecology Consulting Institute of Namur, founded in 1989, followed the example of Hamburg and Strasbourg, it was not too long before others emulated it.

It was in fact through a European impetus that in 1997 the Vida Sana association considered setting up ecology consulting training in Barcelona.

Since 1993, Heinz Werner Engel, a “European” eco-counsellor had nurtured the idea with Spanish partners, and sought the funds to implement it.

Based on ecology consulting projects visited by a Spanish delegation in France, Austria, Germany and Belgium in 1996, lessons and teaching equipment suited to the Spanish situation were developed, with the help of Ecology Consulting Europe and the Ecology Consulting Institute, through meetings with both teachers and members of the profession and an international workshop for training staff in environmental consulting in April 1997.

The main Spanish teachers undertook final work experience in Namur and Luxembourg before training ecology

consulting candidates in September 1997.

Through the shared experience of well-informed eco-counsellors at events such as the Seville green week, Bioculture in Barcelona, etc, it did not take long for the number of candidates to grow.

Lasting three months, the theoretical training oriented towards rural matters - characteristic of Spain outside urban areas - also included an important lesson on communication and several practical aspects (visits, studies...).

Work experience of almost six months completed this first training and enabled the twenty or so future eco-counsellors from all parts to deal with matters of various types such as environmental management in industrial basins and agricultural firms (in Navarre, Galicia, Barcelona), or developing organic farming (Almeria Castellon de la Plana) and prospects such as the consumption of organic bread in hospitals (Madrid, Malaga, Orense, Galicia...), dealing with environmental matters in urban areas (Tarragona), nature protection (Majorca, Central Pyrenees) and environmental education (Orense, Llerida, Majorca).

An international jury finally issued a certificate to the majority of these new environmental professionals, rural eco-counsellors.

Training beyond the boundaries of the

European Union

The eco-counsellors did not wait for official candidatures from countries seeking to become members of the European Union to develop joint projects.

Ecology consulting training adapts perfectly to local particularities, such as those of the Galati Ecology Consulting Centre, near the Danube delta, in Rumania.

This centre, specialising in environmental awareness, received the support of the Ministry for the Environment of Luxembourg through contacts with Ecology Consulting Luxembourg.

In 1998, a visit to Wallonia and Luxembourg enabled the centre managers to comprehend the most important aspects of the profession and to incorporate them into training in Rumania.

Thanks to the support of the Luxembourg Ministry for the Environment, the eco-counselling centre has now been up and running since 1998 and develops environmental training units that incorporate the different concepts of the profession, for different targets, artisans, the rural environment,...

All of this training concerns long-term development in the broadest sense, taking into account the specificity of managing an ecosystem like the Danube and its surrounding areas, rural development etc.

Twelve people now work permanently at the Galati centre.

A simple appealing idea...

To make the eco-counsellors' experiences a success, imagination and

creativity are often very useful.

And so came about the idea of bringing together workers to create environmental management systems in small, even very small and medium-sized businesses.

But not just any old how: participation is all about communicating and informing the different stakeholders. How can you talk simply and practically about the real environment in a production workshop without, for instance, going into the complexity of organisation charts, flow sheets and other production procedures? There is an old saying "A good sketch is better than a long speech" that is true here.

Sketching the different impacts on the environment, and defining on these sketches the priority measures are basic concepts of eco mapping.

First tested in Wallonia and Brussels, this concept soon appealed to many: company directors, consultants, eco-counsellors etc. The main outlines that form the basis of the ecology consulting profession are all there, the complexity of EMS (EMAS, ISO 14000) are no longer overwhelming to small and medium-sized businesses, and the language barrier makes way for the universality of drawings and sketches...

What else was needed to export this concept?

A fruitful experiment carried out in an organic traditional bakery in the region of Barcelona (which was recently ISO 14000 and EMAS certified) was extremely encouraging.



The gates were open, a web site dedicated to eco-mapping did the rest and soon the concept was used in Hungarian firms (Budapest area). The Belgian Association of Eco-Counsellors is in contact with members of the NGO Kovet, based in Budapest, which works in environmental training. The latter is also the Hungarian office of the International Network for Environmental Management (INEM), a well-established network enabling a practical transfer of expertise and know-how.

Following the first experiment that demonstrated the feasibility of such a transfer, shortly afterwards, the next stage was to translate the “eco mapping” and “environmental management system” booklets into Magyar. These experiments naturally found a place for themselves in the development of the regEM project piloted by the Hungarian partners.

There are now several firms in the Budapest area to have used this system to implement EMS in their organisation, in a participative, constructive and durable manner!

*Eric Nicolas
Institut Eco-Conseil, 2001*



Editeur responsable/ Responsible Editor:

Eric NICOLAS, Institut Eco-Conseil

5, boulevard de Merckem

B-5000 Namur

Belgium

Tel: ++ 32 81 74 45 46

Comité de rédaction / Redaction Commitee:

Institut Eco-Conseil: Viviane Horta, Grazyna Kwiatkowska,

Eric Nicolas, Marie-Hélène Steurs;

Région wallonne: Francis Brancart (DGRNE),

Xavier De Bue (DGATLP), Jean-Marie Wauthier (DRI);

Cabinet du Ministre Michel Foret: Philippe Goffin.

Illustrations: *Jean-Rodolphe Dussart.*

Crédit photographique/ Image bank:

Eric Nicolas et Natacha Matrossova sauf/excepted

pages 46, 47, 48, 49: Intercommunale de Salubrité Publique du Hainat;

page 77: Espace Environnement - Charleroi.

Maquette et réalisation/ Graphic design:

Natacha Matrossova, ++ 32 2 538 61 24

Impression/ Printing: *Imprimerie Callebaut - Bruxelles*

Toute reproduction même partielle est interdite sauf accord écrit de l'éditeur.

May not be reproduced in any way whatsoever without the express prior consent of the Editor.

Octobre 01